

“
La culture et le patrimoine scientifiques
”



le dossier

La culture et le patrimoine
scientifiques



Le dossier
p.4



Au cœur des campus
p.22



Ensemble
p.39



Paroles d'experts
p.40

sommaire

Le dossier	p.04
› AMU cultive la culture et le patrimoine scientifiques	p.04
La vie des Conseils	p.14
› Décisions des conseils.....	p.14
Au cœur des campus	p.22
› Les étudiants sportifs en grande forme !	p.22
› La MMSH fête ses vingt ans !	p.24
Métiers	p.26
› AMU nomme un référent sureté	p.26
À l'honneur	p.28
› Jean-Philippe Agresti.....	p.28
› Christophe Alaux	p.29
› Pierre Yves-Gilles	p.30
› Pierre Granier.....	p.31
› Laurence Mouret	p.32
› François Vigneron	p.33
La vie des labos	p.34
› Publication de Amira Nebbak, Basma El Hamzaoui, Didier Raoult, Philippe Parola	p.34
› Publication de Pierre-Henri L. Gaillard, Pierre-Marie Dehé	p.35
› Publication de B. Lombard	p.36
› Publication de T. Angot, S. Clair, Frédéric Dumur, D. Gignes, N. Kalashnyk, E. Salomon, Yangchun Xie, Kawtar Mouhat.....	p.37
La science pour tous	p.38
› Quand les pupilles s'expriment	p.38
Ensemble	p.39
› Concert OSAMU, fête du personnel : continuons à bien-vivre ensemble !.....	p.39
Paroles d'experts	p.40
› Les abeilles et la biodiversité	p.40
Brèves	p.42

Directeur de la publication : Yvon BERLAND / Directeur de la rédaction : Patrice VANELLE
 Rédactrices en chef : Delphine BUCQUET, Aude CASTILLE / Conseiller : José SAMPOL
 Rédaction : Claudie GALNON, Franck GONZALEZ, Florian MORIN /
 Infographistes : Frédéric ESCALIER, Isabelle ROULET, Rémi MOLLARD. / Conception graphique :
 Amandine COMTE / Imprimerie Aix-en-Provence : Direction déléguée à l'exploitation et à la
 logistique - Pilotage des systèmes d'impression - Franck Esménard

Aix-Marseille Université - 58 bd Charles Livon - 13284 Marseille Cedex 07
 Tél. : 04 91 39 65 00 - Fax. : 04 91 31 63 74 / dircom-contact@univ-amu.fr / www.univ-amu.fr
 CPPAP N° 0904 B 05378 / Tirage : 3 122 ex. / Dépôt légal : septembre 2017 / ISSN : 2259-2091
 Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de
 l'auteur ou de ses représentants est illicite (art. A du Code de la Propriété Intellectuelle).

Illustration en couverture : Rémi Mollard



Nicolas Claire

Vice-président délégué à la culture scientifique



La culture scientifique, quatrième des six missions des universités d'après le Code de l'éducation et l'une des missions de l'enseignant-chercheur par décret, est un enjeu majeur pour notre société : elle crée du lien entre le citoyen et le monde technologique qui l'entoure tout en le préparant à vivre dans celui de demain.

Rattachée à la Direction de la Recherche et de la Valorisation, la cellule de culture scientifique accompagne les enseignants-chercheurs, les chercheurs, les doctorants et les ingénieurs dans leurs actions de diffusion et de partage de toutes les sciences. Ainsi, ce sont les personnels de l'université eux-mêmes qui mettent en lumière la recherche et l'enseignement supérieur auprès des différents publics. Les organismes de recherche et universités partenaires de notre établissement, avec lesquels un réseau actif s'est créé, participent également à la promotion des sciences, car il n'y a pas de science sans chercheur et pas d'innovation sans science.

La culture scientifique est à la fois un sujet de recherche étudiée par les laboratoires comme le LAMES et l'ADEF, une partie intégrante des appels à projets nationaux, européens ou internationaux, et évaluée par le HCERES.

Le patrimoine scientifique, qu'il soit historique et mis en valeur dans des espaces d'exposition, ou plus contemporain et présenté dans les unités de recherche, doit aussi devenir une arme de diffusion massive. Il doit susciter la fierté d'appartenir à une institution aussi prestigieuse – Aix-Marseille Université étant une jeune université avec une longue histoire – et à un territoire aussi prolifique.

Les prochaines pages de la lettre donneront un aperçu de l'importance, de la qualité et de la quantité des actions réalisées ; et de celles à inventer.



AMU cultive la culture et le patrimoine scientifiques

La recherche questionne une infinité de sujets dans une large variété de domaines. Créatrice d'innovation, elle est actrice de la mutation de notre société. La démocratisation des sciences constitue une clé pour comprendre le monde, pour porter un regard actif sur les grandes problématiques sociétales. La recherche souffre cependant d'un déficit d'image auprès du grand public, parfois perçue comme cloisonnée et élitiste. Or, l'image est essentielle car les élèves d'aujourd'hui sont les étudiants de demain ; pas de chercheur sans étudiant, pas de science sans chercheur. Au-delà du partage de connaissance, la fonction de la culture scientifique est aussi de démystifier les sciences.

La promotion de la Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) représente ainsi un enjeu sociétal majeur, sur les plans culturel, démocratique, éducatif et social. La stratégie nationale de la CSTI est portée depuis 2012 par le Conseil national de la Culture scientifique, technique et industrielle, en rapport avec la stratégie nationale de recherche. Présidé par un parlementaire et composé de nombreux représentants des acteurs de la CSTI,

il ambitionne « grâce aux acquis de la science et au partage de la démarche scientifique, (d')éclairer nos concitoyen-ne-s, (de) leur donner des moyens de développer et de renforcer leur curiosité, leur ouverture d'esprit, leur esprit critique, et (de) lutter contre le prêt-à-penser ». Dans cette promotion, les universités ont naturellement un rôle central à jouer.

Aix-Marseille Université (AMU) est grandement investie dans la diffusion de la culture et du patrimoine scientifiques, sujet à l'interface d'axes stratégiques : l'accès de tous les citoyens aux connaissances scientifiques ; le développement du goût des plus jeunes pour la science ; la valorisation du patrimoine scientifique et technique. Elle est membre du Conseil international des musées (The International Council of Museums, ICOM), unique réseau de musées et de professionnels de musées à l'échelle mondiale, dont l'objectif est de soutenir la promotion et le développement des musées et la conservation du patrimoine. Sur le plan national, AMU est membre élu du Conseil d'administration de l'Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle (AMCSTI). Ce

réseau national anime, fédère et accompagne de nombreux acteurs de la CSTI, permettant le partage et la mutualisation des bonnes pratiques. AMU est également membre du réseau Art + Université + Culture, réseau national de l'action culturelle dans les établissements d'enseignement supérieur, qui constitue une interface unique pour fédérer l'ensemble des acteurs culturels des universités et promouvoir les politiques culturelles des établissements. Au niveau local, AMU est membre actif du réseau Culture Science PACA, fondé par le Conseil Régional PACA. Culture Science PACA répertorie les acteurs locaux de la culture scientifique, qui proposent au public des actions culturelles, visant à faire découvrir, connaître et aimer la science. L'université y apporte son expertise stratégique, technique et organisationnelle.

Les acteurs de la CSTI à AMU

La stratégie de diffusion de la culture scientifique et à la préservation du patrimoine scientifique est conduite par Nicolas Claire, Vice-président délégué à la culture scientifique, et développée par la cellule de



Alix Thuillier

Assistante de médiation scientifique à la Cellule de culture scientifique et technique

Créer un pont entre le monde de la recherche et le grand public

« Le rôle des chargées de médiation en culture scientifique est de permettre la rencontre entre les chercheurs et le grand public. Dans sa définition large, la médiation est l'intervention d'une tierce personne pour faciliter le dialogue entre deux parties « en conflit ». L'idée n'est pas seulement de traduire un propos ou de défaire les a priori sur la recherche, mais aussi d'offrir au public les moyens de porter un regard critique et actif sur la recherche et donc sur le monde qui les entoure. Afin de permettre la rencontre entre ces deux univers, nous organisons des événements scientifiques pour le grand public. La majeure partie de notre travail est consacrée à l'organisation de manifestations culturelles, sur des aspects aussi bien de programmation, de création d'outils de médiation, de logistique, de partenariat.... En amont, nous formons et accompagnons les chercheurs afin que le dialogue soit le plus fluide possible et l'échange enrichissant pour le public comme pour les chercheurs. Ce métier exige une grande curiosité, car nous travaillons avec l'ensemble des chercheurs d'AMU, et abordons ainsi tous les champs disciplinaires. Cela nécessite évidemment une forte capacité d'écoute et un bon esprit de synthèse, particulièrement pour la partie formation. La gestion événementielle requiert enfin une grande polyvalence, et beaucoup d'organisation. C'est ce qui fait toute la richesse de notre métier ! »

La culture et le patrimoine scientifiques d'AMU

1 600

visiteurs à la Nuit Européenne des Chercheurs en 2016 aux Dock des suds

70%

des composantes impliquées dans la culture scientifique

76

référents culture scientifique dans les laboratoires

7

personnels administratifs pour la culture et le patrimoine scientifiques

11

responsables de collection

13

partenaires financiers

5



culture scientifique et technique. Rattachée au pôle « contrat d'établissement » de la Direction de la recherche et de la valorisation (DRV), la cellule se compose d'une directrice administrative, de deux chargées de médiation scientifique, d'une gestionnaire administrative et financière, et d'une assistante de médiation scientifique (voir témoignage page 5). L'équipe œuvre au par-

tage de connaissances entre les chercheurs et le grand public, par

« Pas de chercheur sans étudiant, pas de science sans chercheur. »

la création, l'organisation et le développement d'événements, sur les sites de l'université et hors les murs. Sur le volet patrimonial, elle veille à la conservation et à la valorisation des collections universitaires.

Si ce travail est essentiel pour assurer la promotion de la culture scientifique et la conservation du patrimoine scientifique universitaire, les principaux artisans



Sylvia Girel
Maître de conférences, chercheuse au LAMES

La culture scientifique, objet de recherche

« Elodie Bordat Chauvin, Gloria Romanello et moi-même avons mis en place un programme de recherche sur les Cultures Scientifiques sous l'angle des relations avec les publics, des dispositifs de médiation mis en œuvre (notamment numériques)¹. Il s'agit de confronter les différentes définitions de la culture « dite » scientifique, et d'identifier les acteurs, leur mode d'action, leurs objectifs ; d'observer la distribution des rôles entre les uns et les autres et ses effets sur la place des sciences dans la cité, plus généralement dans la société. Notre étude s'articule autour de volets complémentaires : un volet théorique autour de la notion même de culture scientifique, technique et industrielle (définition, représentations, etc.), une étude de cas territorialisée et des enquêtes de réception sur une diversité de publics. L'espace d'observation choisi est la région PACA (les régions sont chargées de la mission des CSTI depuis 2013). Les questions de démocratisation, de socialisation autour des sciences, sont au cœur de nos préoccupations et nos résultats visent à éclairer les débats et les politiques publiques. Les protocoles d'enquêtes retenus sont qualitatifs et quantitatifs afin de produire une analyse sociologique fine des publics et des formes de réception et de représentations de la culture scientifique.

Nous travaillons à partir :

- 1/ d'observations participantes sur un corpus de lieux et d'événements sur toute l'année 2017 (nuit européenne des chercheurs, Experimentarium, controversations...)
- 2/ d'entretiens informels et non directifs avec les acteurs de la CSTI ;
- 3/ de la passation d'un questionnaire, accessible sur : <https://columbo.univ-amu.fr/index.php/552532?lang=fr> ».

¹ Ce programme est financé par la région PACA et conduit au LAMES (UMR 7305)



Une chercheure rencontrant le public lors des Experimentarium

de la CST sont les enseignants-chercheurs. La cellule s'appuie d'ailleurs sur un réseau de référents CST, constitué de chercheurs et/ou chargés de communication des laboratoires et composantes de l'université, dont la réflexion alimente l'action de diffusion des connaissances par l'université. Ils représentent également un important relai d'information dans les laboratoires. Au-delà du fait que la culture scientifique se nourrit de leurs travaux, les enseignants-chercheurs assurent directement la diffusion de la CST auprès du public. Les chargées de médiation d'AMU n'interviennent qu'en amont, dans la préparation et l'organisation de la rencontre. Il s'agit d'une spécificité propre à l'université, car au sein des associations ou centres de CST, des animateurs font face au public. Par ailleurs, des salles spécialement dédiées à l'accueil du public sont mises à disposition sur les campus. De fait, AMU positionne les scientifiques au cœur de la CST. Le développement du réseau de référents CST est une priorité stratégique. La valorisation de la recherche

et la promotion de la culture et de l'information scientifique et technique font partie intégrante

des missions des enseignants-chercheurs, prises en compte dans leur carrière. Pour appuyer cette démarche, des équivalences de service sont mises en place pour les enseignants-chercheurs. Par ailleurs, la CST est devenue un sujet de recherche, au sein du Laboratoire méditerranéen de sociologie (voir témoignage p. 6) et du Laboratoire apprentissage, didactique, évaluation, formation.

Former pour mieux valoriser

La formation permet de préparer les chercheurs à la rencontre avec le public. C'est une activité importante de la cellule de culture scientifique et technique. Le rôle des chargées de médiation est d'accompagner les doctorants et les chercheurs dans la vulgarisation de



leurs travaux, de les aider à traduire simplement leurs recherches, et à adapter leur discours en fonction du public rencontré. De la théorie à la pratique, la CST organise ensuite des rencontres avec le public sous forme d'ateliers ou d'événements.

Le principal volet de formation porté par AMU est inscrit dans le cadre du programme Experimentarium. Lauréat des programmes d'investissements d'avenir (PIA) pour l'égalité des chances en 2015, le réseau Experimentarium est piloté par l'université de Bourgogne et vise à créer une rencontre entre les chercheurs et différents publics. Dans cette perspective, une quarantaine de doctorants sont formés chaque année à la médiation scientifique. Organisée deux fois par an, cette formation est inscrite dans le programme de la formation doctorale, en partenariat avec l'association Tous Chercheurs et le dispositif ASTEP de la Main à la pâte. Depuis 2013, une centaine de jeunes chercheurs d'AMU ont expérimenté l'Experimentarium, et ont animé plus de 700 ateliers en région PACA. Ce dispositif a reçu le Prix Diderot 2013 de l'initiative culturelle.

AMU met actuellement au point une formation continue en médiation scientifique pour les enseignants-chercheurs et chercheurs.

Cette formation sera commune à la majorité des établissements de recherche et universités de la Région PACA.

Des événements fédérateurs

Aix-Marseille Université porte de nombreux événements à destination du grand public gratuits et ouverts à tous :

> Créé en 2003, le Souk des sciences est conçu comme un lieu ludique d'échanges d'idées et de connaissances. Implanté au cœur des villes de Provence, ce « marché des sciences » propose chaque année des animations accessibles, amusantes et participatives, élaborées par des chercheurs, et destinées à tout public. Le Souk a reçu le trophée Diderot de l'initiative culturelle en 2005 ;

> La Nuit européenne des chercheurs a été initiée par la Commission européenne en 2005, afin de favoriser la rencontre entre les citoyens et les chercheurs, en explorant la science sous toutes ses formes. Organisée simultanément dans près de 320 villes européennes, la Nuit européenne des chercheurs fêtera cette année sa deuxième édition à Marseille, vendredi 29 septembre, après une édition 2016 réussie. Elle aura pour thème « impossible ? », L'occasion de (re)découvrir ses formats de rencontre originaux, du Speed searching aux conférences

dans le noir, en passant par le bouche-à-oreille, le tout aux Docks de Marseille ;

> La Fête de la science propose durant 5 jours un riche programme d'animations et de rencontres dans toute la Région PACA, parmi lesquelles des conférences spectacles ou des journées d'ouverture dans des

« La culture scientifique, technique et industrielle doit permettre au citoyen de comprendre le monde dans lequel il vit et de se préparer à vivre dans celui de demain »

laboratoires. Elle englobe trois événements phares : « Labos si j'y suis », la journée portes ouvertes des laboratoires du technopôle de l'Arbois ; « Le village des sciences », où les chercheurs tiennent des stands divers et variés ; « Science en campagne » à Carpentras et dans le Comtat Venaissin, véritable appel à la découverte.



Valentin Emiya

Maître de conférences et membre de l'équipe Treize Minutes Marseille

Treize Minutes Marseille, un événement fédérateur

« Treize Minutes Marseille est un événement créé en 2013 sous l'impulsion d'une dizaine d'enseignants-chercheurs et chercheurs d'AMU. Le principe est simple : les participants ont 13 minutes pour présenter leurs travaux, discipline, ou un domaine qui leur tient à cœur. Le choix des sujets est libre, nous tâchons seulement de varier les disciplines représentées. L'événement se matérialise d'abord par une soirée gratuite et ouverte à tous, organisée à la bibliothèque de l'Alcazar (300 places) à Marseille, diffusée en direct en streaming, au cours de laquelle 6 intervenants présentent à tour de rôle leur sujet, se terminant par un échange de 13 minutes avec le public. Treize Minutes Marseille, c'est aussi des vidéos de 13 minutes, capturées le jour de l'événement et diffusées sur internet. La manifestation fait salle comble depuis sa création, et les vidéos totalisent près de 35 000 vues : c'est une incroyable réussite ! Le succès est tel que, depuis l'an dernier, nous proposons deux sessions par représentation. Et nous travaillons chaque année à faire évoluer l'événement, tout en conservant l'esprit de Treize Minutes Marseille : cette proximité et ce dialogue direct entre le public et les chercheurs. C'est un projet qui nous tient beaucoup à cœur, car il séduit aussi bien le public, les chercheurs, que nous, les organisateurs ! Une véritable cohésion est née et s'est développée autour du projet, et de nombreux partenaires nous soutiennent aujourd'hui. Sur le même principe, l'événement Treize Minutes Jeunes Chercheurs a été créé par une autre équipe en 2016. Également organisé à l'Alcazar, il met, quant à lui, en scène des doctorants et autres jeunes chercheurs. »

En savoir + : <http://treize.lif.univ-mrs.fr/>

> Deux fois par an, la bibliothèque de l'Alcazar à Marseille accueille « Treize minutes Marseille ». 6 chercheurs issus de disciplines différentes présentent le sujet de leur choix... en 13 minutes ! Devant le succès de ce format, un second événement nommé Treize minutes jeunes chercheurs a mis, sous le feu des projecteurs, doctorants et jeunes chercheurs (voir témoignage ci-contre).

Les actions pour les scolaires

Au-delà du grand public, AMU s'adresse à un public dit « captif » : les scolaires. La cellule de culture scientifique et technique organise tout au long de l'année des ateliers sur le site Marseille Saint-Charles, au sein de salles spécialement aménagées en matériels et instruments de laboratoire. A chaque session, les élèves rencontrent en groupe des enseignants-chercheurs, qui proposent une activité ludique et avec manipulations sur le sujet de leur recherche ou dans leur discipline. Plus de 40 ateliers sont proposés, dans 6 thématiques : logique, matière, société, environnement, technologie et pluridisciplinarité. Depuis plus de dix ans, les Ateliers d'AMU suscitent la curiosité et le goût pour les sciences, favorisent les rencontres entre élèves et chercheurs, développent une réflexion citoyenne sur les enjeux des sciences, font connaître

l'université et le monde de la recherche, et promeuvent les études scientifiques. Des élèves du CM1 à la Terminale sont accueillis. Des milliers de scolaires chaque année pratiquent la science à Saint-Charles, et de nouveaux établissements rejoignent progressivement ce dispositif gratuit. AMU développe aussi des actions événementielles spécifiquement dédiées aux scolaires, comme le concours Faites de la science. Initié par la faculté des sciences et ouvert exclusivement aux collégiens et lycéens, il valorise des projets d'expériences scientifiques et techniques élaborés dans le cadre d'activités scolaires, participant à la sensibilisation à la recherche. Sur le site Saint-Jérôme, le département chimie de l'IUT porte, quant à lui, depuis six ans la Journée des écoliers, qui propose à des écoliers de CM2 de découvrir la chimie de manière ludique.

Le patrimoine scientifique

Le patrimoine scientifique accumulé depuis la création d'AMU témoigne de la fertilité de sa recherche, atteste de ses progrès et de son évolution. Il est l'âme de la culture scientifique universitaire. Les responsables de collections, aidés des personnels administratifs et techniques, assurent sa conservation, sa gestion et sa valorisation. Riche de son passé, AMU se positionne comme la plus importante institution détentrice

de collections en région PACA. Cinq domaines sont principalement représentés, indissociables de l'histoire de l'ancienne faculté des sciences de Marseille : la Botanique, la Géologie, l'Astronomie, la Zoologie et la Physique-chimie. A elles seules, ces collections comptent environ 1 000 000 de spécimens, d'instruments d'une rareté exceptionnelle (17^{ème} siècle) et des archives. Parmi elles, figurent des herbiers (480 000 échantillons), des squelettes et des animaux naturalisés ou conservés en fluides (plusieurs milliers d'échantillons), des roches, des minéraux et des fossiles (350 000 échantillons) !

Les collections d'AMU conjuguent aussi bien quantité que qualité. Elles recèlent plusieurs pièces emblématiques, vectrices de découvertes scientifiques majeures ou de progrès. La collection d'astronomie abrite, par exemple, le cercle répétiteur de Borda-Lenoir en astronomie, à l'origine des mesures qui ont permis de définir le mètre, unité de mesure aujourd'hui universelle. AMU possède également l'interféromètre de Fabry-Perot, qui a permis de prouver l'existence de la couche d'ozone,

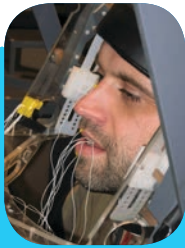
« la culture et le patrimoine scientifique pour le grand public »



la définition précise du mètre, la mesure de l'éloignement des galaxies, de la rotation des astres, à l'origine du laser, de la découverte des ondes gravitationnelles. Appareil de mesure extrêmement précis, inventé en haut de la Canebière en 1898 à l'ancienne faculté des sciences de Marseille (actuelle mairie des 1^{er} et 7^{ème} arrondissements), il peut être vu en fonctionnement au musée Fabry,

sur le site de Saint-Charles, dont la construction a débuté en 1911. Jules Macé de Lépinay (1851-1903) et Charles Fabry (1867-1945) sont à l'origine de l'excellence de la recherche en optique à l'université. L'interféromètre de Fabry-Perot est d'ailleurs encore utilisé à travers le monde. A cette image, les collections d'AMU se démarquent par un environnement scientifique imprégné, et

par la représentation du savoir qu'elles véhiculent. Preuve de la richesse patrimoniale d'AMU, de nombreuses pièces de l'université sont inventoriées par PATSTEC, mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain. AMU est d'ailleurs chef de projet régional de la mission PATSTEC, et s'appuie sur une chargée d'inventaire depuis 3 ans.



Yohann Meynadier

Maître de conférences en Phonétique, Responsable de collection

Alain Ghio

Ingénieur de recherche au CNRS, Conseiller scientifique de collection

La collection de phonétique expérimentale, toute une histoire !

« Notre collection a une longue histoire, à l'image de celle de notre laboratoire, Laboratoire Parole et Langage (AMU-CNRS, UMR 7309) créé en 1976, issu de l'Institut de Phonétique, créé en 1962 par le professeur Georges Faure. Initialement sur le site Schuman, il a intégré en 2009 les anciens locaux de l'IREMAM, av. Pasteur à Aix-en-Provence. Le déménagement a exhumé des instruments devenus obsolètes. Tentés de s'en défaire, nous avons alors saisi leur inestimable valeur patrimoniale. Développés depuis la création de l'institut, ces instruments témoignent de près d'un demi-siècle d'histoire du laboratoire et d'évolution des connaissances de notre discipline ! Certains ont été catalyseurs de champs entiers de recherche, notamment interdisciplinaires, au croisement entre les sciences du langage et la médecine, comme la lignée d'instrumentation d'aérodynamique portant sur plus de 40 ans de développement par les ingénieurs du laboratoire, Bernard Teston puis Alain Ghio, consacrés par un Crystal du CNRS. A l'initiative personnelle de Yohann Meynadier, la conservation de ces 'reliques' est rapidement devenue un projet collectif. Un inventaire a d'abord été réalisé avec la Cellule de Culture et Patrimoine Scientifique d'AMU. Parmi une centaine de pièces, 76 ont été indexées sur la base de données Patstec du CNAM, répertoriant le patrimoine scientifique matériel et immatériel français. Ce travail de conservation porte aussi un autre regard sur les équipements d'aujourd'hui qui pourraient constituer le patrimoine scientifique de demain : « Ce que sera notre Histoire ». Un complément à cette collection serait de conserver également la mémoire des chercheurs, comme « notice vivante » de l'usage de ces appareils, en sauvegardant un savoir-faire qui se perd au fil des évolutions technologiques : « Conserver, c'est transmettre ». »



Des enfants participent aux ateliers des Souk des Sciences

Le patrimoine de l'université vit aussi à travers les collections d'ouvrages conservés et progressivement numérisés par le Service commun de la documentation, ou par de brillantes initiatives, au sein des composantes et laboratoires (voir témoignage ci-contre). La conservation du patrimoine est l'affaire de tous ! De l'espace muséal Charles Fabry au Musée Colonial de

Marseille – qui est par ailleurs à l'origine du Parc Chanot, créé pour l'exposition coloniale – le patrimoine d'AMU ouvre ses portes, sur simple contact avec le responsable de collection. Plus-value de l'université, cet apport pédagogique est nécessaire car le patrimoine participe aussi, dans une certaine mesure, à la formation des étudiants. Il est, par exemple, pas-

sionnant, pour comprendre le fonctionnement d'un appareil aujourd'hui entièrement électronique, d'observer son évolution au fil du temps. Cela permet de comprendre toute la démarche intellectuelle qui existe derrière la simple pression d'un bouton. Le patrimoine, c'est aussi de l'innovation d'hier, qui peut inspirer l'innovation de demain.



► Retrouvez les procès-verbaux des Conseils dans leur intégralité sur : www.univ-amu.fr
(Rubrique Université/Instances)

Conseil d'Administration 23 mai 2017

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 avril 2017
- Actualités
- Nomination du référent déontologue
- Axes stratégiques de développement d'AMU pour la période contractuelle 2018/2022
- Présentation du rapport d'activité 2016 et du programme 2017 de la Fondation A*MIDEX
- Rapport d'activité 2016 de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers
- Présidence
 - > Stratégie de mobilisation du fonds de roulement pour des investissements
- DEVE
 - > Diplômes d'établissement : renouvellement
 - > Modifications de l'offre de formation
- Direction de la Formation Doctorale
 - > Construction d'une Halle d'essai en Bio-Inspired Mechanical Design sur le site Gaston Berger
- DAJI
 - > Sortie inventaire véhicule
- Questions diverses

Relevé de décisions

Le Conseil d'Administration du 23 mai 2017 :

- adopte le principe d'une mobilisation du Fonds de Roulement de l'établissement, à hauteur d'une enveloppe de 20 M€, pour permettre les investissements suivants :
 - > Projets immobiliers ;
 - > Projets innovants pédagogiques ;

- > Abondement SDN (Schéma Directeur du Numérique) sur des projets innovants ;
- > Accompagnement pour l'investissement de la Recherche ;
- > Investissements dans le domaine de la Sécurité.
- approuve les demandes de renouvellement de diplômes d'établissement
- approuve les modifications des structures d'enseignement (diplômes nationaux)
- approuve le principe d'une transaction en vue de la rémunération d'un formateur intervenu pour le compte du collège doctoral
- approuve la sortie d'inventaire d'un véhicule Peugeot 407 détenu par la faculté de Pharmacie

Conseil d'Administration 27 juin 2017

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 mai 2017
- Actualités
- Bilan des actions mises en œuvre en matière d'égalité Femmes – Hommes et de lutte contre les discriminations
- Présidence
 - > Participation à la création de la Fondation DOAB en tant que membre fondateur
- DEVE
 - > Accréditation de l'offre de formation 2018
 - > Diplôme en partenariat à l'international
 - > Dispositions transitoires relatives à l'accès en M2 :
 - > Capacités d'accueil
- Modalités de sélection
- DHR
 - > Modification des critères d'attribution pour les CRCT
 - > Ajustements de la campagne d'emploi 2017 des enseignants-chercheurs
- DRV
 - > Charte de la valorisation
- DCP

- > Contrat de concession de service pour la conception et la réalisation des travaux d'aménagement puis la gestion, l'exploitation, l'entretien et la maintenance de l'établissement multi-accueils de jeunes enfants du campus d'Aix-en-Provence
 - DAJI
 - > Modification des statuts de la faculté de Pharmacie
 - > Concession de logement : campus Timone
 - > Sortie d'inventaire des aliquoteurs
 - > Don des aliquoteurs à l'AP-HM
 - > Récapitulatif trimestriel (2^{ème} trimestre 2017) des décisions prises et des contrats et conventions approuvés par le Président en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration
 - SCASC
 - > Guide de l'action sociale et culturelle 2017
 - DDPI
 - > Dossier d'expertise « Développement du site de l'Arbois, volet Enseignement et volet Recherche »
 - Questions diverses
- approuve la demande d'accréditation de l'offre de formation 2018 comme suit :
 - > les 5 champs de formation ;
 - > les fiches AOF des champs de formation ;
 - > les tableaux « partie haute de l'offre de formation » (par composante) ;
 - > les fiches AOF de formation ;
 - > les demandes de dérogation à la nomenclature ;
 - > une fiche AOF – article 2 : « formations dispensées en langue étrangère » ;
 - > annexe n°2 : présentation synthétique du degré de maturité des dispositifs ;
 - > listes des DUT ;
 - > liste des écoles doctorales ;
 - approuve la création du Diplôme en partenariat international suivant :
 - > Master de Sciences Economiques, Spécialités
 - > Econométrie ;
 - > Economie publique et philosophie économique ;
 - > Finance ;
 - > Macro-économie et développement.
 - Entre la faculté d'Economie et de Gestion et la Universität Konstanz Fachbereich Wirtschaftswissenschaften / Department of economics F256.
 - > les dispositions transitoires relatives à l'accès en M2 pour l'année universitaire 2017/2018 (capacités d'accueil et modalités de sélection)

- > les modalités ainsi que le contingent local relatif au Congé pour Recherches et Conversions Thématiques (CRCT)
- > l'ajustement à la campagne d'emplois Enseignants-Chercheurs pour l'année 2017
- > la charte de la Propriété Intellectuelle d'Aix-Marseille Université
- > les modifications apportées aux statuts de la faculté de Pharmacie
- > approuve l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service au bénéficiaire de Madame Carmona
- > la sortie d'inventaire de deux matériels scientifiques (aliquoteurs) détenus par l'Unité de Recherche sur les Maladies Infectieuses Tropicales Emergentes (URMITE)
- > le don de deux matériels scientifiques (aliquoteurs) détenus par l'Unité de Recherche sur les Maladies Infectieuses Tropicales Emergentes (URMITE) au bénéfice de l'AP-HM, une fois ces biens sortis de l'inventaire de l'établissement
- > le guide de l'action sociale et culturelle en faveur des personnels d'Aix-Marseille Université pour l'année 2017
- > approuve le contenu du dossier d'expertise, dont le projet est joint en annexe, présentant le programme « Développement du site de l'Arbois, volet Enseignement et volet Recherche »

Relevé de décisions

Le Conseil d'Administration du 27 juin 2017 :

- autorise l'université à participer à la création de la Fondation DOAB en tant que membre fondateur

Conseil Académique

Commission de la Recherche

4 mai 2017

Ordre du jour

- Appel à projets de la Région PACA 2017 : APOG, APEX, APLF, APRS
- Contrat doctoraux handicap - campagne 2017-2020
- Nomination de la Directrice de l'Ecole doctorale 354
- Aspects financiers : demandes de subvention
- Formation doctorale : demandes de dispenses de master 2, de cotutelles de thèse, d'avenants à des cotutelles de thèse et de changement de directeurs de thèse.



Relevé de décisions

Appel à projets de la Région PACA 2017 : APOG, APEX, APLF, APRS

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité le classement des dossiers relatifs à l'Appel à Projets recherche de la Région PACA : Volet Général (APOG 6 dossiers transmis), Volet recherche exploratoire (APEX 10 dossiers transmis) et Volet Plateformes (APLF 5 dossier transmis). Pour établir ces classements, la Commission de la Recherche s'est appuyée sur les avis émis par les composantes et par ses rapporteurs internes.

En appliquant la même méthodologie, La Commission de la Recherche a également approuvé à l'unanimité le classement des dossiers relatifs à l'Appel à projets de la Région relatif au Rayonnement Scientifique (APRS) au titre de ses deux volets : manifestations scientifiques (2 dossiers transmis) et édition (4 dossiers transmis).

Contrat doctoraux handicap - campagne 2017-2020

Dans le cadre de la campagne 2017-2020 du MENESR relative aux contrats doctoraux handicap (étudiants en situation de handicap porteurs d'un projet de thèse et bénéficiaires de l'obligation d'emploi), 6 candidatures ont été déposées pour une première demande de contrat doctoral et deux demandes pour un renouvellement de contrats attribués pour la période 2014-2017.

Comme l'an passé, le Ministère exige que tout contrat attribué au niveau national soit doublé d'un contrat financé sur ressources propres par l'établissement bénéficiaire. AMU s'engage cette année à financer 2 doctorants handicapés sur ses fonds propres.

Pour préparer le travail de la Commission, l'avis du Collège doctoral a été sollicité. Après examen des dossiers et discussion, la Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité sur le classement proposé par le Collège doctoral. Elle a également donné un avis favorable

aux deux demandes de prolongation de contrats doctoraux afin que les étudiants concernés puissent terminer leur thèse dans de bonnes conditions.

Nomination de la Directrice de l'Ecole doctorale 354

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité la nomination de Mme Sophie Vallas à la fonction de Directrice de l'Ecole doctorale 354 : Langage, Lettres et Arts, à compter du 1^{er} septembre 2017 en remplacement de M. Claude Perez.

Aspects financiers : demandes de subvention

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité à la demande de subvention suivante : > 35^{ème} congrès de la société française de toxicologie génétique : « conséquences pour l'Homme et l'environnement des effets génotoxiques et épigénétiques transgénérationnels » porté par l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE UMR 7263) auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône (2 000€ sollicités).

Par ailleurs, 5 demandes de subventions dont les dossiers avaient déjà été approuvés par la Commission de la Recherche lors de l'attribution du FIR Colloques ont été représentés pour information. Ces dossiers vont être transmis aux collectivités territoriales concernées.

Formation doctorale

> Demandes de dispenses de master 2

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité 3 demandes de dispenses de master 2, présentées par :

-l'ED 62 (Sciences de la Vie et de la Santé) pour l'URMITE (UMR 7278);

-l'ED 184 (Mathématiques et informatique) pour le LSI (UMR 7296);

-l'ED 352 (Physique et Sciences de la Matière) pour l'Institut Fresnel (UMR 7249)

> Demandes de cotutelles de thèse

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité pour 16 nouvelles demandes de cotutelles internationales de thèse entre Aix-Marseille Université et :

-l'Université de Trèves (Allemagne), pour le laboratoire ECHANGES (EA 4236) : « Hedonism and the White-Collar Novel- Aesthetics of pleasure and enjoyment in times of crisis » ;

-l'Université de Bologne (Italie), pour le LA3M (UMR 7298) : « Les débuts de la miniature arménienne de Cilicie (2^{ème} moitié du XII^{ème} siècle) » ;

-l'Université de Valence (Espagne), pour le LIF (UMR 7279) : « Quantum walks simulating D-brane Dynamics » ;

-l'Université de Tübingen (Allemagne), pour le laboratoire ECHANGES (EA 4236) : « La transmission de la mémoire de la déportation à la jeunesse par trois associations d'anciens déportés depuis 1945 : un enjeu des relations franco-allemandes » ;

-l'Université de Bucarest (Roumanie), pour le CEREGE (UM 34) : « Interaction fleuve-mer et la dynamique sédimentaire aux embouchures fluviales » ;

-l'Université Cadi Ayyad (Maroc), pour l'INT (UMR 7289) : « Modèle murin des interactions entre le trouble du stress post-traumatique et la conduite liée à l'alcool » ;

-l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal), pour le CERHIIP (EA 2186) : « Analyse historique du contentieux administratif sénégalais de l'AOF à nos jours » ;

-l'Université Houari Boumediene (Algérie) : « Raisonement par symétrie pour les problèmes combinatoires » et « Approches méta-heuristiques pour l'optimisation des réseaux cellulaires » ;
-et l'Ecole Nationale des Sciences de l'Informatique (Tunisie) : « De l'évaluation à l'adaptation d'un environnement de jeu sérieux » pour le LSIS (UMR 7296)
-l'Université de Catania (Italie), pour le LDPSC (UMR 4690) : « Modes de conjugalité : étude comparative en droit français et en droit italien » ;

-l'Université de Nouakchott Al Aasriya, (Mauritanie), pour l'URMITE (UMR 7278) : « Epidémiologie du paludisme à *Plasmodium falciparum* à Kobeni (Hodh El Gharbi-Mauritanie) » ;
-l'Université de Rome la Sapienza (Italie) pour le CIELAM (EA 4235) : « Poétique et savoir dans l'œuvre de Catherine Pozzi » ;
-l'Université de Chiang Mai (Thaïlande), pour le LAM (UMR 7326) : « Scaling relations of massive galaxy clusters using weak gravitational lensing » ;
-la Fundação Universidade de Brasília (Brésil), pour le DICE (UMR

7318) : Gestion des ressources marines et droits des communautés de pêcheurs : aspect de droit interne et international ».
-l'Université de Gênes (Italie) pour le laboratoire TELEMME (UMR 7303) : « Le corail du Maghreb : une ressource méditerranéenne disputée (1741-1830) ».

Enfin, la Commission de la Recherche a validé 5 demandes d'avenants de prolongation à des cotutelles de thèse et un changement de directeur de thèse.

Commission de la Recherche

1^{er} juin 2017

Ordre du jour

- Présentation de la Charte AMU de la Propriété intellectuelle
- Présentation de l'archive ouverte HAL AMU
- Présentation du guichet EURAXESS
- Campagne 2017 : prix de thèse 2016
- Règlement intérieur du Laboratoire de théorie du Droit
- Participation d'AMU à des Groupements De Recherche (GDR)
- Adhésion d'AMU à l'International Research Network TAPHEN
- Aspects financiers : demandes de subvention
- Formation doctorale : Demandes de dispenses de master 2, de cotutelles de thèse, d'avenants

à des cotutelles de thèse et de changement de directeurs de thèse.

Relevé de décisions

Présentation de la Charte AMU de la Propriété intellectuelle

La Commission de la Recherche a adopté à l'unanimité la Charte de la propriété intellectuelle dont les enjeux ont été présentés par le Vice-Président à la valorisation et l'innovation : M. Eric Berfon, préalablement validée par le Comité de Valorisation. Cette charte sera ensuite présentée au Conseil d'Administration d'AMU. AMU a souhaité établir une Charte de Propriété Intellectuelle afin d'affirmer ses valeurs en la matière et définir le

cadre juridique de protection des travaux innovants issus des unités de recherche dont elle est tutelle.

Les objectifs de la Charte sont de clarifier les modalités de protection des résultats, de préciser les principes directeurs de leur exploitation et de décrire l'organisation mise en place pour créer un environnement favorable à la valorisation.

Elle est un outil de communication interne auprès de la communauté scientifique d'AMU, de sensibilisation et de rappel des règles et de bonnes pratiques concernant la gestion de la propriété intellectuelle au sein de l'université. La charte s'applique à tout le personnel d'AMU qu'il soit titulaire ou non.



Présentation de l'archive ouverte HAL AMU

Suite à une demande de la Commission de la Recherche, Mmes Marlène Delhaye et Isabelle Gras du Service Commun de Documentation ont été invitées à présenter l'archive ouverte HAL AMU.

L'objectif de la présentation a été de rappeler pourquoi les enseignants-chercheurs sont incités à déposer leurs travaux de recherche dans HAL AMU. Les objectifs essentiels de ces dépôts sont de garantir l'accès de tous à la production scientifique dans un contexte d'augmentation constante des dépenses documentaires ; de se conformer aux recommandations en faveur de la mise à disposition de la production de recherche financée sur fonds publics (rapport Finch, note OSTP, H2020, loi pour une République numérique) et enfin de renforcer la visibilité de la production scientifique d'AMU, à l'échelle nationale et internationale. Les droits des chercheurs et les garanties offertes par HAL sont également rappelés.

Le sujet présenté a fait l'objet d'une discussion constructive avec les membres de la Commission. Le souhait de la gouvernance de l'Université est d'arriver rapidement à 100% de dépôt des publications dans HAL AMU.

Présentation du guichet EURAXESS

Mme Amira Khellaf de la Direction de la Recherche et de la Valorisation a présenté aux membres de la Commission de la Recherche le guichet EURAXESS auquel AMU a décidé d'adhérer.

EURAXESS est une initiative européenne visant à améliorer l'accueil et l'accompagnement des scientifiques internationaux au sein de l'espace européen. Le réseau est implanté dans 35 pays européens et est piloté en France par la Conférence des Présidents d'Universités. 23 centres existent en France.

L'enjeu pour AMU est de mettre en place une porte d'entrée unique au sein de la DRV associant les différents acteurs du dispositif, de recenser l'ensemble des scientifiques étrangers, d'encadrer et de sécuriser leur présence à AMU.

Campagne 2017 : prix de thèse 2016

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité le classement de 17 thèses sur les 38 dossiers présentés au titre de l'attribution des prix de thèse 2016.

Règlement intérieur du Laboratoire de théorie du Droit

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité le règlement intérieur du laboratoire de théorie du droit (LTD EA 892).

Participation d'AMU à des Groupements De Recherche (GDR)

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité la participation d'AMU au GDR AUDITION porté par le Laboratoire de Neurosciences Intégratives et Adaptatives (LNIA UMR 7260) qui en assure la responsabilité scientifique. 4 autres laboratoires d'AMU y participent également : le LNC (UMR 7291), l'INT (UMR 7289), l'INS (UMR_S 1106) et le LMA (UPR 7051).

La Commission de la Recherche a également approuvé à l'unanimité la participation d'AMU au GDR THERMOBIO (Conversion thermochimique de la biomasse et des déchets) par l'intermédiaire du Laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres (M2P2 UMR 7340).

Enfin, la Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion d'AMU aux GDR suivants :

-GDR « Singularités et applications » auquel participe l'Institut de Mathématiques de Marseille (I2M UMR 7373).

-GDR « Renormalisation : nouvelles structures et applications » auquel participe le Centre de

Physique Théorique (CPT UMR 7332).

-GDR « Platon : géométrie, Dynamique et Probabilités » auquel participe l'Institut de Mathématiques de Marseille (I2M UMR 7373).

-GDR « System on Chip, Systèmes embarqués et Objets connectés » auquel participe l'Institut Matériaux, Microélectronique, Nanosciences de Provence (IM2NP UMR 7334).

Adhésion d'AMU à l'International Research Network TAPHEN

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité la participation d'AMU à l'International Research Network intitulé « European Network for quaternary Taphonomy » qui regroupe 9 partenaires issus de 6 pays différents. Le Laboratoire Méditerranéen de la Préhistoire Europe-Afrique (LAMPEA UMR 7269) est le laboratoire porteur pour AMU.

Aspects financiers : demandes de subvention

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité aux demandes de subvention suivantes :

-La « Fête de la science de l'Arbois » portée par le Centre Européen de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement (CEREGE UMR 7330) auprès de la Métropole Aix-Marseille Provence (6 000€ sollicités)

-Le colloque « Opportunités et menaces du numérique pour des territoires durables » porté par le laboratoire Droit International, Comparé et Européen (DICE UMR 7318) auprès de la Métropole Aix-Marseille Provence (2 000€ sollicités) et du Conseil départemental des Bouches du Rhône (2 000€ sollicités).

-Le colloque : «La gouvernance internationale de la mer Méditerranée. Question et évolutions contemporaines» porté par le laboratoire Droit International, Comparé et Européen (DICE UMR 7318) auprès de la Métropole Aix-Marseille Provence et du Conseil départemental des Bouches du Rhône (2 fois 1 500€ sollicités).

-Le colloque «La confusion des genres dans la Phrasale de Lucain : l'identité de l'épopée mise en question. Perspectives littéraires, stylistiques et linguistiques» porté par le laboratoire Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale (Centre Paul Albert Février

-TDMAM UMR 7297) auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône (2 100€ sollicités) et de la Métropole Aix-Marseille Provence (2 000€ sollicités).

-L'Université d'été de Justice transitionnelle « Justice transitionnelle et bourreaux » (2 000€ sollicités) et l'Université d'été de Justice constitutionnelle : « Cour internationale de justice constitutionnelle et table ronde internationale » (4 000€ sollicités) portées par le laboratoire Droit International, Comparé et Européen (DICE UMR 7318) auprès de la Métropole Aix-Marseille Provence.

-Les «stages Hippocampe Mathématiques» portés par l'Institut de Recherche pour l'enseignement des Mathématiques (IREM) auprès de la Ville de Marseille et du Conseil Régional PACA (7 000€ sollicités auprès de chaque collectivité).

-Le colloque «Philosophie politique et morale et doctrine juridique» porté par le Laboratoire de Théorie du Droit (LTD EA 892) auprès de la Métropole Aix-Marseille Provence (2 000€ sollicités).

-Les Ateliers : «Reporters de sciences» portés par la Cellule de Culture Scientifique de la DRV auprès du Conseil régional PACA (6 000€ sollicités)

Formation doctorale

> Demandes de dispenses de master 2

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité 3 demandes de dispenses de master 2, présentées par :

-l'ED 184 (Mathématiques et Informatique) pour l'I2M (UMR 7373) ;

-l'ED 251 (Sciences de l'environnement) pour le CEREGE (UM 34) ;

-l'ED 356 (Cognition, langage, éducation) pour l'IRSIC (EA 4262).

> Demandes de cotutelles de thèse

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité pour 8 nouvelles demandes de cotutelles internationales de thèse entre l'Université d'Aix-Marseille et :

-l'Université de Padoue (Italie), pour le LAM (UMR 7326) : « Non linear reconstruction of cosmological density and velocity fields : application to Euclid and other spectroscopic surveys » ;

-l'Université de Tübingen (Allemagne), pour le laboratoire ECHANGES (EA 4236) : « L'affrontement comme

vecteur de la réconciliation. Gilbert Badia et ses réseaux dans les transferts littéraires France-RDA-RFA » ;

-l'Université de Rome la Sapienza (Italie), pour le CCJ (UMR 7299) : « Le faciès archéologique de Palma Campania (Bronze ancien Campanie, Italie) : dynamiques territoriales, occupation du sol, articulations culturelles et chronologiques » ;

-l'Université du Texas, Austin (Etats-Unis) pour l'Institut Fresnel (UMR 7249) : « Frequency and spatially dispersive media : modeling of metamaterials and non asymptotic homogenization » ;

-l'Université de Palerme (Italie), pour le LPL (UMR 7309) : « La grammaticalisation de avoir à + infinitif : futur et modalité des langues romanes aux créoles » ;

-l'Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire), pour l'I2M (UMR 7373) : « Modèles probabilistes et déterministes des épidémies pour une population répartie en espace » ;

-l'Université Hassan II Casablanca (Maroc), pour le CHERPA (IEP) : « La lutte contre le terrorisme et la gouvernance de l'Islam : analyse comparée France-Maroc » ;

-l'Université de Gênes (Italie), pour le CPT (UMR 7332) : « Dynamique d'électrons uniques dans les systèmes topologiquement protégés ».

Enfin, la Commission de la Recherche a validé par ailleurs 4 demandes d'avenants de prolongation à des cotutelles de thèse et deux changements de directeur de thèse.



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

4 mai 2017

Ordre du jour

- Présentation : le dispositif anti-plagiat au sein d'AMU
- Formation / Pédagogie
- Diplômes d'établissement : renouvellement
- Modifications de l'offre de formation
- Diplômes en partenariat à l'international
- Calendriers universitaires des composantes pour 2017/2018
- Schéma Directeur de l'Offre de Formation (SDOF) : point d'information
- Comité de Suivi et de Relecture (CSR) : point d'étape
- Projets FSDIE

Relevé de décisions

Présentation : le dispositif anti-plagiat au sein d'AMU

Le dispositif anti-plagiat mis en place au sein d'AMU a été présenté à la CFVU : il a été exposé sous ses aspects à la fois techniques et réglementaires.

Diplômes d'établissement : renouvellement

La CFVU a émis un avis favorable aux demandes de renouvellement d'habilitations de diplômes d'établissement soumises par les composantes.

Modifications de l'offre de formation

La CFVU a émis un avis favorable aux demandes de modifications de structures d'enseignement présentées par les composantes.

Diplômes en partenariat à l'international

La mise en place ou la modification de certains diplômes en partenariat

international ont pu appeler divers ajustements de l'offre de formation : la CFVU s'est prononcée en faveur des ajustements ainsi sollicités.

Calendriers universitaires des composantes pour 2017/2018

La CFVU a validé une deuxième vague de calendriers universitaires proposés par les composantes pour l'année 2017/2018. L'organisation de ces calendriers vise notamment une gestion optimale des flux d'inscription administrative dans les formations de M1 désormais sélectives.

Schéma Directeur de l'Offre de Formation (SDOF) : point d'information

Un point d'étape a été réalisé relativement à l'état d'avancement des travaux du SDOF. Les modalités d'articulation du SDOF avec les autres schémas directeurs en cours (schéma

directeur des ressources humaines notamment) ont été plus particulièrement discutées.

Comité de Suivi et de Relecture (CSR) : point d'étape

Dans la perspective de l'accréditation de la prochaine offre de formation d'AMU, un Comité de Suivi et de Relecture (CSR) a été institué afin d'harmoniser, au niveau de l'établissement, les éléments qui seront communiqués à la tutelle. Un point d'information a été opéré en CFVU relativement aux travaux actuels du CSR, à savoir la relecture et le contrôle des fiches AOF des formations.

Projets FSDIE

La CFVU a approuvé les propositions de financements émises par la commission FSDIE du 27 avril 2017.

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

8 juin 2017

Ordre du jour

- Préparation de l'accréditation 2018
- Diplômes d'établissement : renouvellement
- Modifications de l'offre de formation
- Diplôme en partenariat à l'international
- Calendriers universitaires des composantes pour 2017/2018
- Dispositions transitoires relatives à l'accès en M2 pour 2017/2018 : capacités d'accueil et modalités de sélection
- Projets FSDIE
- Demandes de subventions Vie Etudiante

Relevé de décisions

Préparation de l'accréditation 2018

Dans la perspective de l'accréditation 2018, la CFVU a examiné quelques derniers ajustements de l'offre de formation proposés par les composantes. Portant sur l'organisation des mentions et les intitulés des parcours-types, ces demandes ont recueilli un avis favorable. De même, la CFVU a émis un avis favorable aux projets de fiches AOF des formations dont l'accréditation est sollicitée.

Ces validations se sont accompagnées d'une discussion plus particulièrement orientée autour de la question des poursuites d'études des lauréats d'une licence professionnelle.

Diplômes d'établissement : renouvellement

La CFVU a émis un avis favorable aux demandes de renouvellement d'habilitations de diplômes d'établissement soumises par les composantes.

Modifications de l'offre de formation

La CFVU a émis un avis favorable aux demandes de modifications de structures d'enseignement présentées par les composantes.

Diplôme en partenariat à l'international

La CFVU s'est prononcée en faveur du projet de double diplôme relatif au master mention Aix-Marseille Sciences Economiques (AMSE).

Cette validation a été l'occasion d'évoquer les pratiques existantes en termes de politique linguistique dans le cadre des diplômes en partenariat international : certaines formations proposent des cursus entièrement en anglais alors que d'autres privilégient l'ouverture de cours dans la langue du pays d'accueil.

Les pistes à explorer en vue de soutenir financièrement la mobilité sortante des étudiants d'AMU ont également été abordées.

Calendriers universitaires des composantes pour 2017/2018

La CFVU a validé une troisième vague de calendriers universitaires proposés par les composantes pour l'année 2017/2018.

Dispositions transitoires relatives à l'accès en M2 pour 2017/2018 : capacités d'accueil et modalités de sélection

Dans le contexte de la mise en place progressive d'un processus de sélection à l'entrée en M1, l'année 2017/2018 revêt un caractère transitoire : pour cette année, ce sont en effet les cohortes non seulement de M1, mais également de M2, qui seront constituées à l'issue d'une sélection. Les capacités d'accueil et modalités d'examen des candidatures en M2 ont donc fait l'objet d'un avis favorable de la CFVU, sous réserve de la parution du décret fixant la liste définitive des mentions concernées.

Projets FSDIE

La CFVU a approuvé les propositions de financements émises par la commission FSDIE du 1^{er} juin 2017.

Demandes de subventions Vie Etudiante

La CFVU s'est prononcée en faveur de deux demandes de subventions relatives à la manifestation des Rendez-vous Santé Bien-Etre. Ces demandes sont respectivement adressées à la Région PACA et à la Ville de Marseille.



Les étudiants sportifs en grande forme !

En cette année singulière pour la place du sport dans la Région (Marseille-Provence auréolée du titre de Capitale européenne du sport 2017), les étudiants d'Aix-Marseille Université ont brillé sous les couleurs de l'AS AMU. Le club universitaire totalise 60 podiums aux championnats de France universitaires 2017, dans une large variété de disciplines. Avec 27 podiums en or, 13 en argent et 20 en bronze, l'AS AMU réalise une

meilleure performance que la saison précédente (51 podiums).

Palmarès :

27 titres de Champions :

> Athlétisme trail – coupe de France (cat. filles), aviron de mer (homme, femme et mixte), boxe anglaise (homme -69kg), escrime (sabre fille), haltérophilie (individuel fille -53 kg, individuel homme -94kg),

handball (élite homme, élite femme), natation (12x50m Nage Libre mixte, 4x50 4 nages homme, 4x100m NL femme, 4x100m NL homme, 50m dos femme, 50m NL femme, 50m brasse homme, 100m brasse homme, 100m dos homme, 100m dos femme), tir (pistolet femme, pistolet 10 m mixte), tir à l'arc (arc à poulies fille, épreuve par équipe), trampoline-Teamgym, triathlon

Le Pack Sport AMU pour tou-te-s !

Après l'offre en ligne aux personnels, le Pack Sport est ouvert aux étudiants. Inscription en ligne sur <http://agon.univ-amu.fr> avec les identifiants ENT.

Démarches:

- > 1. S'inscrire en ligne via l'ENT avec ses identifiants ;
- > 2. Attester être en pleine possession de ses moyens physiques (pas de certificat médical à donner) ;
- > 3. Sélectionner sa/ses activités parmi tous les créneaux proposés ;
- > 4. Afin d'accéder à plus d'une activité, au-delà du créneau unique bonus ou UE, acheter le Pack Sport en ligne (20 € pour les non boursiers, 10 € pour les boursiers) ;
- > 5. Evaluer l'intérêt d'adhérer au Pack Sport, dans la mesure où il permet de participer aux diverses manifestations sportives et/ou de prendre une licence FFSU ;
- > 6. Accéder en ligne aux différentes activités disponibles sur l'ensemble des campus et se préinscrire en ligne ;
- > 7. Une fois le Pack Sport AMU acheté par carte bancaire, se rendre au Bureau des Sports ou au secrétariat de son campus pour matérialiser l'achat par une vignette apposée sur sa carte AMU ;
- > 8. Pour pratiquer davantage, souscrire à l'un des 4 Packs + proposé. (Pack sport AMU + Musculation, Pack sport AMU + Voile, Pack sport AMU + Tennis sur les Campus Aix et Etoile, Pack sport AMU + Natation sur le Campus Aix).



(relais mixte), volleyball (6x6 N2 Homme).

13 titres de Vice-champions :

> Basketball (N2 femme), boxe anglaise (assaut femme -64kg, assaut femme +64kg), boxe française / savate (filles -50kg, garçons -82kg), football américain – coupe de France (garçons), judo – 2^{ème} division (garçon), Karaté (fille +68kg), kick boxing (assaut femme

-55kg, assaut homme -77kg), taekwondo (garçon -58kg), tir (pistolet homme), volleyball (6x6 Elite femme).

20 médailles de bronze :

> Aviron indoor (500m à 4), badminton (Elite homme), basketball (Elite homme), boxe anglaise (homme -75kg), cyclisme – coupe de France (masculin), équitation (dressage), football (CFDU

femme, CFDU homme), judo – 2^{ème} division (fille), judo – 1^{ère} division : (fille -52kg, garçon -60kg), karaté (équipe sénior mixte Kumite), kick boxing (assaut homme -89kg), natation (4x50m 4 nages femme, 50m dos homme, 100m dos femme, 100m NL femme, 100m brasse femme), ski (slalom géant Elite femme), tir (pistolet 10m mixte)



La MMSH fête ses vingt ans !

Le vingtième anniversaire de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH, AMU/CNRS), célébré tout au long de l'année universitaire 2017-2018, sera l'occasion de dresser le panorama de deux décennies d'activités collectives marquées par des étapes clés au sein d'une Maison souhaitant allier dynamisme et convivialité. La MMSH réaffirme ainsi une identité scientifique forte, ancrée sur le monde méditerranéen et relever de nouveaux défis pour l'avenir. Une

journée de lancement (marathon, buffet musical et table ronde sur les origines de la MMSH en présence des principaux fondateurs) a inauguré début septembre les festivités. Également au programme « Levés avant le jour », à l'initiative de TELEMme, ouvre un cycle d'expositions dans l'enceinte de la MMSH (vernissage le 15 septembre, projection-débat le 27 septembre). Enfin la présentation par l'IREMAM du film de F. le Houérou « Nomades et Pharaons » ouvre un cycle men-

suel de projections-débats.

A l'instar des 22 autres « Maisons des sciences de l'homme » que compte à ce jour le Réseau national des MSH, la MMSH d'AMU abrite une communauté de chercheurs, d'enseignants-chercheurs, d'ingénieurs, de techniciens et de doctorants qui, collectivement, éclairent les questions environnementales, politiques, sociales et culturelles que les sociétés ont affrontées au cours de leur histoire et jusque dans la plus récente actualité.

Quelques rendez-vous :

> **6-8 octobre - Village des sciences d'Aix-en-Provence**

sur le thème « Evolutions ». Pôle sciences humaines et sociales : ateliers ludiques d'archéologie et exposition « Dans la matière du temps ». Aix-en-Provence, Parc St Mitre.

> **13-15 octobre - Village des sciences de Marseille**

Présentation de l'exposition itinérante « Histoires de sport » et animation autour des ressources numériques sur le patrimoine sportif. Archives départementales des BDR

> **20 octobre à 17h - Projection-débat 20 ans**

animée par le LAMES autour du film documentaire « Samira », 90' (réal. Nicolas Mai, LAMES) - Amphithéâtre de la MMSH

> **15 novembre à 17h : Valorisation des ressources et plateformes numériques sur le patrimoine sportif et valorisation de l'Atlas des compétences**

Animée par TELEMme, le LAMES et la MMSH USR 3125. Dans le cadre de la Semaine AMU-Entreprises 2017 (demi-journée « Vitrites technologiques »).

> **5 décembre à partir de 18h - Cérémonie officielle des 20 ans en présence d'Yvon Berland, Président d'Aix-Marseille Université**

Présentation de l'ouvrage sur l'architecture des MSH et pose symbolique de la première pierre de l'extension. La cérémonie sera suivie d'un cocktail. Amphithéâtre et cafétéria de la MMSH.



Elle offre un cadre de travail, quotidien ou temporaire, avec des équipements et services partagés, pour des archéologues, des historiens, des sociologues, des anthropologues, des géographes, ... spécialistes des civilisations passées et présentes qui construisent d'innombrables passerelles, entre les savoirs, entre les institutions, entre les pays,

entre les milieux scientifiques et la société civile.

Chaque Maison décline des priorités scientifiques qui dessinent son identité. Celle de la MMSH est inscrite dans son nom : la Méditerranée, un domaine d'études comparatives et pluridisciplinaires ; des territoires configurés par des interrelations complexes qui ne se saisissent

qu'en faisant varier les points de vue et les échelles. Du logotype de la MMSH, Robert Ilbert fondateur de la Maison, avait souligné le caractère labyrinthique tourné vers une issue heureuse.

*Programme mensuel : www.mmsh.univ-aix.fr
Communication / Contact : sylvie.laurens@univ-amu.fr*



AMU recrute un référent sûreté

Elever et renforcer le niveau de sûreté global de l'établissement, telle est la mission de Gérald Florentiny, référent sûreté d'Aix-Marseille Université.

Gérald Florentiny

Référent sûreté



Placé sous l'autorité de la Direction générale des services (DGS), ce poste vise à anticiper et répondre efficacement aux nouveaux risques qui visent le territoire – notamment terroristes – sur l'ensemble des sites universitaires. Ancien fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur en charge de sécurité et d'intelligence économique, Gérald Florentiny compose à partir d'une page quasi vierge : « c'est un sujet à la fois complexe et passionnant, par la dimension et la situation géographique d'AMU, et par la teneur inédite du poste : tout est à construire ».

Naturellement, la fonction exige une connaissance approfondie du terrain : « dans un premier temps, je vais réaliser un état des lieux complet, pour avoir une vision globale des dispositifs, des moyens humains et logistiques mis à disposition pour assurer la sûreté au sein d'AMU », détaille-t-il. La stratégie de sûreté se base ensuite sur un triptyque composé du renforcement du PC sécurité, des contrôles d'accès et du renouvellement du parc de vidéoprotection. « Ces outils permettent à la fois d'agir en amont, en empêchant l'intrusion d'individus extérieurs ou en contrôlant leur progression sur les campus, et en aval en facilitant l'identification des auteurs d'infractions, avec un effet dissuasif certain ».

Pour porter ses missions, le référent sûreté doit s'appuyer sur les compétences de la Direction de l'Exploitation du Patrimoine Immobilier et de la logistique (DEPIL), pour ce qui a trait à la gestion des bâtiments, des équipements et des personnels dédiés à la sûreté, sur la Direction des affaires juridiques et institutionnelles

(DAJI) pour les aspects règlementaires, et sur la Direction de la communication, pour informer la communauté universitaire. « On ne peut mettre en place une stratégie de sûreté sans valider juridiquement nos actions ni les accompagner par un message de sensibilisation et de prévention situationnelle. Le facteur humain constituant la plus grande vulnérabilité, il est nécessaire de communiquer pour que les dispositions requises soient comprises, acceptées, intégrées puis appliquées. Il s'agit de faire en sorte que la sûreté, souvent perçue comme une contrainte, soit bien vécue par l'ensemble des usagers ».

Dans cette perspective, Gérald Florentiny peut notamment s'appuyer sur un réseau de référents sûreté déjà en place au sein des composantes, et sur l'expertise des responsables administratifs et doyens. « Ma mission est que l'on puisse travailler, enseigner et étudier dans un environnement globalement mieux sécurisé », résume-t-il.





Un nouveau doyen pour la faculté de droit et de science politique

en juin 2017



Jean-Philippe Agresti

Elu Doyen à l'unanimité des suffrages exprimés le 22 juin dernier par le Conseil de la faculté de droit et de science politique, Jean-Philippe Agresti entend mettre en œuvre une politique responsable optimiste, tournée vers la réussite des étudiants et porteuse des valeurs d'exigence et de mérite. Et ce n'est pas un hasard, car ce professeur des universités est engagé depuis plus de 10 ans au service des étudiants dans des fonctions collectives, au sein de la faculté mais également d'AMU. Le message porté lors du discours d'ouverture de son mandat était très clair : il a la ferme volonté de rassembler l'ensemble des membres de la faculté autour d'un projet audacieux en matière d'ensei-

gnement supérieur et de recherche. En termes de formation, il porte un programme résolument tourné vers les étudiants avec une offre de formation lisible et porteuse d'avenir : « La réussite professionnelle de nos étudiants doit devenir l'objectif prioritaire de notre faculté » affirme le Doyen. En termes de recherche, Jean-Philippe Agresti souhaite pérenniser la notoriété des centres et laboratoires de la faculté, objets d'une excellente évaluation par les instances nationales et internationales, et positionner la Fédération de recherche « Droits, pouvoirs et sociétés » comme un élément fort de structuration et de développement.



Nouveau directeur de l'IMPGT

en juin 2017

Christophe Alaux a été élu Directeur de l'Institut de Management Public et de Gouvernance Territoriale (IMPGT) le 7 juin dernier, succédant à Olivier Keramidas. «*La succession est particulière, car elle fait suite au décès brutal d'Olivier. Cette épreuve m'a permis de me rendre compte du fort attachement que j'ai pour l'IMPGT, un sentiment partagé par nombre d'entre nous, personnels administratifs, enseignants-chercheurs et étudiants. Ma responsabilité est à la fois de conserver l'esprit qui règne à l'Institut, de continuer à œuvrer à son développement, en accentuant par exemple notre rapprochement avec le monde socio-économique, et de valoriser son positionnement unique*

en France», explique Christophe Alaux. Très impliqué dans la vie de l'institut, le nouveau directeur y exerce depuis 8 ans des fonctions de direction, d'abord en tant que directeur des études (2009-2015) puis comme directeur adjoint (2012-2017). Passionné par les sciences économiques et sociales, dont il s'est épris à Sciences Po et à l'IAE de Toulouse, Christophe Alaux est maître de conférences en sciences de gestion et agrégé de Sciences économiques et sociales. Depuis 2015, il est également directeur de la chaire Attractivité et nouveau marketing territorial, seule chaire en France financée par 30 collectivités territoriales, ainsi que par des entreprises, dont le rôle est de



Christophe Alaux

construire des passerelles entre les acteurs académiques qui effectuent des recherches sur la thématique, et des praticiens d'horizons larges.



Réélu doyen de la faculté ALLSH

en juin 2016



Pierre-Yves Gilles a suivi un cursus en mathématiques et en psychologie. Il a débuté sa carrière à l'éducation nationale comme enseignant de sciences et technologie en collèges et en lycées, puis comme conseiller d'orientation psychologue (COP), métier qu'il a exercé pendant 4 ans. Entré dans l'enseignement supérieur en qualité d'ATER, il a soutenu une thèse de doctorat en psychologie à l'université Paris 5 en 1993 et a été nommé maître de conférences à l'ex-université de Provence, puis professeur des universi-

tés après l'obtention de l'HDR en 2000. Fondateur et directeur de la spécialité orientation et insertion du master de psychologie, ses recherches portent notamment sur l'adaptation des étudiants à l'université. Il a dirigé le centre de formation des COP et le SUIO avant d'être élu doyen de la faculté ALLSH au moment de sa création. Réélu le 30 juin 2016, il préside actuellement la Conférence des doyens des facultés ALLSHS (CDUL) et est membre de plusieurs commissions nationales.

Pierre-Yves Gilles



Réélu doyen de la faculté d'économie et de gestion

en mars 2017

Intégré à l'ex-université de la Méditerranée en 1992 en qualité de Maître de conférences et habilité à diriger les recherches depuis 1995, Pierre Granier a été nommé professeur des universités en 2005.

Élu Doyen de la faculté de sciences économiques et de gestion en 2009, il a participé à la fusion de cette UFR avec la faculté d'économie appliquée et à la création de la faculté d'économie et de gestion qu'il dirige depuis 2012.

En parallèle élu au Conseil

Scientifique (CS) de l'ex-Université de la Méditerranée de 2008 à 2012, il a participé au groupe de travail inter universitaire des CS sur cette même période. Il a assuré des responsabilités nationales en tant que Président de comité d'évaluation de l'AERES et membre du jury national d'attribution de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche puis de la Prime d'Excellence Scientifique en 2008 et 2009.

Il exerce son activité de recherche au sein du GREQAM. Ses travaux de recherche portent en particulier sur le



Pierre Granier

marché du travail et ses interactions avec le système éducatif.



Nouvelle doyenne de la faculté des sciences

en septembre 2017



Laurence Mouret

Laurence Mouret a été élue directrice de l'UFR Sciences le lundi 12 juin 2017. Professeur de physique au sein du laboratoire de Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires, son sujet de recherche concerne la simulation numérique de spectres atomiques émis dans les plasmas de type Tore Supra à Cadarache et bientôt ITER.

Avant la création d'AMU, elle a assumé différentes responsabilités : des charges de mission auprès de différents VP Formation de l'ex-université

de Provence pour la mise en place de l'orientation active et la coordination des licences, la co-direction puis direction du service des licences en sciences puis la Vice-Présidence Formation en 2011. Depuis 2012, elle a assumé les fonctions de vice-doyenne en charge de l'Enseignement et de l'Insertion Professionnelle au sein de la faculté des sciences. De 2012 à 2016 elle a également été élue au sein de la CFVU.

Elle a pris ses fonctions le 18 septembre, succédant au Doyen Jean-Marc Pons.



Directeur au CFMI *depuis le 1^{er} septembre 2017*

Contrebassiste, chef d'orchestre, François Vigneron a débuté ses études musicales par le piano et le cor au conservatoire de Valenciennes, puis de Douai dans le Nord. Il y a obtenu cinq médailles d'or (formation musicale, cor, piano, musique de chambre et contrebasse).

Il poursuit ses études d'écriture, d'analyse et d'orchestration au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Il travaille parallèlement la direction d'orchestre avec Pierre Vigneron, Ferdinand Kor (avec qui il obtient une médaille d'or au conservatoire de Reims) et Jean Sébastien Béreau.

Interprète, créateur ou chef d'orchestre, il aime cultiver la richesse des rencontres (danse, musiques traditionnelles, cirque, chanson...)

Investi dans la transmission depuis toujours et curieux de découvrir de nouveaux territoires et leurs enjeux, il a dirigé les conservatoires de Joué les Tours, Châtellerault, La Corse, le Grand Narbonne et, ces six dernières années, le Conservatoire à rayonnement régional de la Réunion.

Il succède dans la direction du CFMI à Philippe Boivin, heureux retraité.



François Vigneron



Un nouvel outil pour identifier les arthropodes : le MALDI-TOF MS



Amira Nebbak



Basma El Hamzaoui



Didier Raoult



Philippe Parola

Les arthropodes comme les moustiques, les tiques et les puces peuvent être vecteurs de pathogènes responsables de maladies humaines et animales. Pouvoir les identifier précisément est essentiel mais nécessite une expertise ou une documentation souvent peu accessible. Le MALDI-TOF MS (un spectromètre de masse couplant une source d'ionisation laser assistée par une matrice et un analyseur de temps de vol) a révolutionné la microbiologie clinique par l'identification rapide des bactéries en comparant les profils protéiques obtenus à une base de données. Depuis trois ans, nous avons « détourné » avec succès l'utilisation du MALDI-TOF MS pour pouvoir identifier les arthro-

podes, souvent à partir d'un fragment, comme les pattes. Cet article, consacré aux tiques et aux puces, est l'illustration de cette approche par la mise au point et la standardisation des protocoles. En quelques minutes, nos techniciens sans expertise entomologique peuvent actuellement identifier une tique prélevée sur un patient. Nos travaux s'orientent maintenant vers la détection d'agents infectieux au sein de ces arthropodes par la même technologie.

Comparative analysis of storage conditions and homogenization methods for tick and flea species for identification by MALDI-TOF MS.
Nebbak, A., El Hamzaoui, B., Berenger, J.M., Bitam, I., Raoult, D., Almeras, L. & Parola, P. *Med Vet Entomol.* 2017 Jul 19. doi: 10.1111/mve.12250. [Epub ahead of print] PubMed PMID: 28722283.

CONTACT

Unité de Recherche en Maladies Infectieuses et Tropicales Emergentes (URMITE), Aix-Marseille Université, UM63, CNRS 7278, IRD 198 (Dakar), Inserm 1095, Institut Hospitalo-Universitaire Méditerranée Infection 19-21 Boulevard Jean Moulin 13005 Marseille

Contrôle des endonucléases à ADN et stabilité du génome



Pierre-Henri L. Gaillard



Pierre-Marie Dehé

Les endonucléases à spécificité de structure sont de véritables bistouris moléculaires que la cellule utilise pour couper des structures particulières qu'adopte l'ADN et qui peuvent, si elles persistent, être la source d'une fragilité chromosomique prédisposant au cancer. Néanmoins, l'action de ces bistouris moléculaires doit être soumise à un strict contrôle tant spatial que temporel afin d'éviter les conséquences désastreuses qu'aurait une action aléatoire de leur part. Cet article de revue fait le point sur les

avancées importantes réalisées ces dernières années sur notre compréhension des mécanismes mis en œuvre par la cellule pour contrôler cette fascinante classe d'enzymes.

Controlling structure-specific endonucleases for genome stability.

Pierre-Marie Dehé, Pierre-Henri L. Gaillard.

Nature Rev. Mol. Cell Biol. May 18(5):315-330. doi: 10.1038/nrm.2016.177. Epub 2017

Mar 22. Review. PMID:28327556

CONTACT

Pierre-Henri Gaillard, Directeur de Recherche au CNRS, Centre de Recherche en Cancérologie de Marseille (CRCM), CNRS, Aix Marseille Université, INSERM, Institut Paoli-Calmettes, 27 Boulevard Leï Roure, 13009 Marseille, France.

pierre-henri.gaillard@inserm.fr



Modélisation de la propagation d'ondes acoustiques à travers une micro-structure



B. Lombard

Les ondes acoustiques interagissent avec les objets qu'elles rencontrent, conduisant à des phénomènes de diffraction. Sauf dans des cas très simples, les calculs nécessitent des ordinateurs.

Si les objets sont très petits devant la longueur d'onde, alors le coût informatique devient prohibitif. Il faut alors simplifier le problème tout en conservant les caractéristiques fondamentales du phénomène.

Nous considérons un cas particulier d'objets diffractants : une structure qui se répète infiniment selon une direction spatiale, et petite devant la longueur d'onde dans l'autre direction (par exemple une ligne de renforts en acier dans du béton armé). On remplace alors la micro-structure par une interface. Le long de celle-

ci, les champs acoustiques (pression, vitesse) satisfont des conditions de saut dont les termes incorporent les propriétés physiques et géométriques d'origine, et découlent de développements asymptotiques raccordés. Reste à modéliser numériquement la propagation des ondes acoustiques et leur interaction avec ces conditions de saut effectives. Pour cela, nous mettons en œuvre une « méthode d'interface immergée ».

Numerical modeling of the acoustic wave propagation across an homogenized rigid microstructure in the time domain,

B. Lombard, A. Maurel, J.J. Marigo.

Journal of Computational Physics, 2017, 335, 558-577.

CONTACT

Lombard, B (reprint author), Aix Marseille Univ, Ecole Cent Marseille, CNRS UPR 7051, Lab Mecan & Acoust, F-13453 Marseille, France. bruno.lombard@univ-amu.fr

Suivi d'une réaction de polymérisation sur une surface



T. Angot



S. Clair



Frédéric Dumur



D. Gigmes



N. Kalashnyk



E. Salomon



Yangchun Xie



Kawtar Mouhat

La technique de synthèse sur surface, par laquelle des unités moléculaires s'auto-assemblent et se couplent de manière covalente sur une surface bien définie, permet d'accéder à des voies chimiques de réaction et à des produits inédits. Dans une publication dans le journal *Nature Communications*, nous avons pu synthétiser des nano-rubans organiques fonctionnalisés sur une surface d'argent. Cette dernière fournit un support dont la structure atomique permet de guider la réaction chimique et de provoquer l'alignement parfait des molécules puis des nano-

rubans. Les produits formés sont caractérisés à l'échelle moléculaire par microscopie à effet tunnel. Egalement, nous avons pu suivre l'évolution de la réaction de couplage covalent par une approche originale de spectroscopie vibrationnelle. La combinaison de ces deux techniques expérimentales permet de fournir des informations fines sur les mécanismes chimiques mis en jeu dans l'élaboration de ce type de système. Ces travaux ont été réalisés grâce à une collaboration interdisciplinaire entre les laboratoires IM2NP (UMR 7334), PIIM (UMR 7345) et ICR (UMR 7273), avec le soutien de calculs théoriques fourni par l'Université d'Ulsan en Corée du Sud. Ils ont reçu le soutien de la fondation A*midex via le projet Emergence et Innovation « REBICOF ».

On-surface synthesis of aligned functional nanoribbons , monitored by scanning tunnelling microscopy and vibrational spectroscopy

N. Kalashnyk, K. Mouhat, J. Oh, J. Jung, Y. Xie, E. Salomon, T. Angot, F. Dumur, D. Gigmes, S. Clair.

Nature Communications 2017, 8, 14735, <http://www.nature.com/articles/ncomms14735>, DOI:10.1038/ncomms14735

CONTACT

Sylvain Clair, CR CNRS à l'IM2NP, sylvain.clair@univ-amu.fr et Didier Gigmes, DR CNRS à l'ICR, didier.gigmes@univ-amu.fr



Quand les pupilles s'expriment ...

Sebastian Mathot, chercheur à l'université de Groningen (Pays-Bas), en collaboration avec Jonathan Grainger et Kristof Strijkers du Laboratoire de psychologie cognitive (CNRS/AMU) et du Laboratoire parole et langage (CNRS/AMU) vient de publier les résultats d'une étude sur « Ce que les pupilles nous disent sur le langage » le 14 juin dernier dans *Psychological Science*.

Il s'agit de l'étude de la compréhension du traitement du langage par le cerveau. Elle se compose de quatre expériences sur lesquelles les chercheurs ont travaillé pendant plusieurs années. Dans les deux expériences principales, 60 personnes ont été testées - 30 par expérience - avec un oculomètre, c'est à dire une caméra infra-rouge qui enregistre les mouvements oculaires et la taille de la pupille. L'oculomètre est lié à un logiciel qui traite cet enregistrement pour en extraire des informations. Une liste

de mots variés a été proposée et la réaction de l'œil et de sa pupille a été étudiée.

Les résultats montrent clairement que les réactions sont plus fortes avec des mots comme « soleil » ou « briller », où dans ce cas la pupille se rétracte, ou « nuit » ou « ténèbres » où dans ce second cas elle se dilate. Cette étude montre que la taille des pupilles ne dépend pas seulement de la luminosité des objets observés, mais aussi de la luminosité des mots évoqués par écrit ou à l'oral. Ils suggèrent que des images mentales des mots lus ou entendus sont créées automatiquement par notre cerveau, comme un rond lumineux dans le ciel pour le mot « soleil » par exemple. Cette image mentale serait la raison pour laquelle les pupilles deviennent plus petites, comme si le soleil était vraiment là devant nos yeux. Le sens d'un mot est suffisant pour déclencher une réaction de notre pupille. Ces images mentales sont-elles

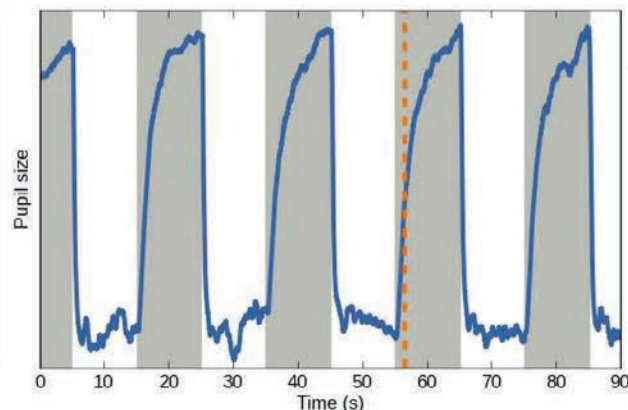
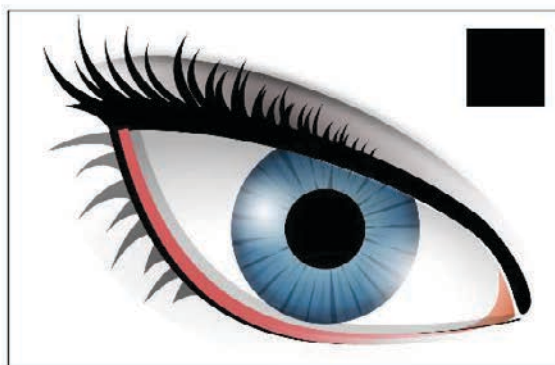
nécessaires pour comprendre le sens des mots ? Ou ne sont-elles au contraire qu'une conséquence indirecte du traitement du langage dans notre cerveau, comme si notre système nerveux se préparait, par réflexe, à la situation évoquée par le mot entendu ou lu ? Afin de répondre à ces questions, l'expérience va être poursuivie en variant les paramètres du langage, en testant leur hypothèse dans d'autres langues par exemple.

Publication :

Pupillary Responses to Words That Convey a Sense of Brightness or Darkness. Sebastian Mathot, Jonathan Grainger, Kristof Strijkers. *Psychological Science*, le 14 juin 2017. <http://journals.sagepub.com/eprint/DYuS9wadMe5hWsCVIqpg/full>

CONTACTS :

Sebastian Mathot : s.mathot@cogsci.nl
Jonathan Grainger : jonathan.grainger@univ-amu.fr
Kristof Strijkers : kristof.strijkers@univ-amu.fr



Etude de la réaction de la pupille dans la compréhension du langage



Concert OSAMU, fête du personnel : continuons à bien-vivre ensemble !

Le 28 juin, la première fête des personnels d'AMU organisée chez notre partenaire le Mucem a accueilli près de 800 personnes démontrant l'intérêt de notre communauté pour ce type d'événements fédérateurs. Les aléas météorologiques ont perturbé le déroulement de cette belle soirée en plein air, mais l'enthousiasme général a eu raison des circonstances, et

l'accès à une salle du Mucem a permis de prolonger les festivités avec le groupe de musique « Bal décalé » et la joyeuse ambiance partagée par tous.

Ce fut la première représentation du nouveau Jazz Band universitaire, et ce que les musiciens ont pu laisser entendre est très prometteur... Un grand merci à vous tous qui avez manifesté votre plaisir et satisfaction de vous

retrouver hors du cadre professionnel habituel pour partager le « bien-vivre ensemble ».

Cela avait été le cas lors du dernier concert d'OSAMU donné pour la fête de la musique, dans une salle comble le 21 juin au théâtre de la Criée.

Compte-tenu de l'engouement de ces soirées, nul doute que d'autres en découleront.



1ère fête du personnel en juin dernier



Les abeilles et la biodiversité



QUESTIONS à Benoît Geslin

Maître de conférences en écologie, Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale, Aix-Marseille Université

Quel rôle jouent les abeilles dans la biodiversité ?

On estime que plus de 80% des plantes à fleurs et 75% des cultures agricoles dépendent de la pollinisation pour leur reproduction. Le vent et l'eau peuvent participer au transport de pollen, mais ce transport est très majoritairement assuré par les animaux – certains mammifères, le colibri ou certaines chauve-souris par exemple, mais surtout des insectes. Les quelques 17 à 25 000 espèces d'abeilles dans le monde constituent, parmi ces insectes, les pollinisateurs majeurs à la fois par leur grand nombre d'espèces et leur efficacité à polliniser.

Il est important de faire la distinction entre abeilles domestiques, élevées à

grande échelle pour la production de miel, et abeilles sauvages. En Europe, l'*Apis mellifera* est l'espèce la plus largement domestiquée (une trentaine d'espèces d'apoïdés sont domestiqués à l'échelle mondiale) et celle que nous connaissons le mieux. Cependant, en France métropolitaine, ce sont près de 1000 espèces d'abeilles sauvages qui sont présentes ! Toutes sont différentes dans leur comportement alimentaire et de nidification, et la plupart sont solitaires et ne produisent pas de miel. Mais, elles sont toutes des constituantes majeures de la biodiversité, et leur rôle dans le maintien des plantes à fleurs et des cultures agricoles est primordial. Malheureusement, au cours des dernières décennies, certaines de ces espèces ont connu un déclin significatif.



Comment ce déclin s'explique-t-il ?

Sans surprise, ce sont les activités humaines qui viennent affecter et menacer, de nombreuses espèces d'abeilles. La principale de ces menaces est très certainement la fragmentation des habitats – les pertes d'habitats entraînées par l'urbanisation, par exemple, ou le fait qu'un milieu naturel soit transformé en culture. Viennent ensuite l'utilisation massive d'intrants chimiques, principalement les pesticides et insecticides ; la simplification des paysages sous l'influence des pratiques agricoles ; la circulation

accélérée de pathogènes tels que les virus et champignons ; et la prolifération des espèces envahissantes. Enfin, le réchauffement climatique et les synergies entre toutes ces causes accroissent de plus en plus les pressions qui affaiblissent les populations d'abeilles sauvages.

D'après l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), près de 10% des abeilles européennes sont menacées d'extinction. Ce chiffre est probablement sous-estimé si l'on considère que, pour 60% des espèces, le manque important de données ne permet pas de statuer sur leur état de conservation.

Comment enrayer ce déclin, et protéger les abeilles ?

Une solution régulièrement mise en avant est l'installation de ruches, mais celles-ci ne favorisent que l'abeille domestique, l'*Apis mellifera*, et en cela peuvent mettre en difficulté dans certains cas les espèces d'abeilles sauvages en accaparant les ressources disponibles. Planter des fleurs locales, limiter la gestion du territoire (retarder la tonte, par exemple), et réduire l'utilisation de pesticides et insecticides sont autant de premiers pas vers le rétablissement de réseaux d'habitat propices à toutes les abeilles.



AMU-Fulbright : accord de coopération internationale



Arnaud Roujou de Boubée (directeur de Fulbright), Yvon Berland (Président d'AMU) et Dominique Maraninchi (Président de l'IMÉRA)

Le 5 juillet dernier, Aix-Marseille Université (AMU) et la Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels (Fulbright) ont paraphé un accord de partenariat pour la mise en œuvre du programme « Fulbright IMÉRA AMU chair in migration studies ». Ce programme annuel d'invitation

au sein de l'Institut Méditerranéen de Recherches Avancées (IMÉRA) s'adresse aux chercheurs américains travaillant sur les migrations, et souhaitant développer des recherches en lien avec les chercheurs d'AMU et les pensionnaires de l'IMÉRA.

15-10 à Bali



Les étudiants d'AMU « XV de cœur » ont remporté le 19 août un match de rugby avec un score de 15-10 contre l'équipe nationale indonésienne, dans un esprit de grande camaraderie. Issus de disciplines différentes (pharmacie, droit, hygiène, sécurité, environnement...), ces jeunes sportifs d'AMU ont formé un club de 10 rugbymen sous l'égide du projet humanitaire « XV de cœur ». Partant chaque été à la découverte de pays de

culture différente, Bali a été choisie cette année pour y développer la pratique du rugby.

Le projet vise à promouvoir le développement de ce sport en recherchant des partenaires financiers afin d'acheter du matériel pour son apprentissage (ballons, sacs de plaquage, boucliers, plots, etc.) et sa promotion auprès des jeunes de l'île. Ils ont été soutenus par la fondation A*Midex et la caisse des dépôts et consignations.



Ecole d'été « CUNY in Marseille 2017 »



L'Ecole d'été «CUNY in Marseille 2017» s'est tenue avec succès du 29 juin au 15 juillet 2017. Un groupe de 12 étudiants de City University of New York (partenaire Fulbright) et leurs enseignantes ont été accueillis pendant deux semaines sur le campus Saint-Charles pour des cours et des conférences sur une histoire comparée de l'immigration et des questions de mobilité à Marseille et à New York, ainsi que pour un programme de visite culturelle de Marseille. Les conférences ont porté sur : « History of Marseille in French literature : Louis Brauquier, poet of Marseille, and the myth of the foundation of

the Phocaeen city » (C. Flicker, Département des Lettres), « Marseille - New York - Cosmopolitan cities (1850's-today) » (V. Baby-Collin (ESPE) et C. Regnard (Département d'Histoire)), « Marseille and New York, Migrant capitals in Twentieth-century Literature » (C. Pinçonat (Département des Lettres)). Pour couronner leur séjour, les étudiants new-yorkais et leurs enseignantes ont été reçus par Monsieur le Consul des États-Unis d'Amérique et sont repartis absolument enchantés par leur découverte culturelle de la cité phocéenne.

AMU conserve son rang dans le classement de Shanghai

Publié le 15 août dernier, le classement international de Shanghai 2017 positionne AMU dans la catégorie 101-150 des universités les plus performantes (115^{ème}), aux premières portes du top 100 mondial.

Elle est la 3^{ème} université française (1^{ère} université de province) d'un classement dominé par les universités américaines, où la France marque un recul par rapport à l'année 2016.

CNRS : Patrice Bourdelais tire sa révérence



Ancien directeur de l'Institut national des sciences humaines et sociales du CNRS et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, l'historien et démographe Patrice Bourdelais a pris sa retraite. Arrivé en Provence en 2010, il a accompagné la structuration d'AMU en tant qu'éminent partenaire de l'université. Il a notamment participé au succès de l'initiative d'excellence d'Aix-Marseille, A*Midex, en qualité de représentant permanent du CNRS dans les instances de décision (COFIL et Conseil de gestion) de la Fondation. Le vendredi 23 juin dernier, 4 jours après son dernier COFIL A*Midex, Patrice Bourdelais a reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur, moment ponctuant une carrière riche de 43 années de bons et loyaux services.

AMU dans le cadre d'Erasmus Mundus

Le projet de Master conjoint Erasmus Mundus* Chemical Nano-Engineering, déposé par AMU auprès de la Commission Européenne en tant que coordinateur et porté par Bogdan Kuchta (UFR Sciences, Chimie, Madirel) a été retenu pour un montant de 2 739 000 €. AMU avait déposé 2 projets en tant que coordinateur, et 2 en tant que partenaire. Sur les 116 candidatures éligibles reçues par la Commission européenne en réponse à cet

appel, 38 projets ont été retenus au niveau européen dont 2 seulement en France (1 par AMU et 1 par l'Université de Bordeaux).

*Consortium : Aix-Marseille Université (FR), Università degli Studi di Roma Tor Vergata (IT), Politechnika Wroclawska (PL), Université de Montpellier (Fr), T.I.M.E. Association (FR), Universidad Pablo de Olavide, Séville (ES), University of Missouri, Columbia (USA), Northeastern University (USA), Universidade Federal do Ceara, Fortaleza (BR), The University of Queensland, Brisbane (AUS), Lviv Polytechnic National University (UKR), Toshkent Shahridagi Turin Politehnika Universiteti (OUZ), Universidad Nacional de San Luis (ARG)

AMU partenaire du Congrès C.U.R.I.E

Cette année, Marseille était la ville hôte du Congrès du Réseau C.U.R.I.E, rendez-vous dédié aux professionnels concernés par la valorisation de la recherche, le transfert de technologie et l'innovation issue de la recherche publique. A cette occasion, Aix-Marseille Université était partenaire

de l'événement, organisé les 26, 27 et 28 juin au Palais des Congrès et des expositions de Marseille. Le Président Yvon Berland a ouvert le congrès, qui avait cette année pour thème « mieux communiquer pour mieux valoriser », et a accueilli plus de 500 participants.



Inauguration de la plateforme « Intelligent Objects - IO Lab » au sein de l'IM2NP



L'IO Lab, plateforme microélectronique dédiée aux objets connectés intelligents, a été inauguré le lundi 4 septembre 2017 sur le site de Château Gombert en présence notamment du Président Yvon Berland, de Niels Keller, Directeur adjoint scientifique de l'Institut de physique du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), et de Frédéric Bouchara, Vice-président délégué à la valorisation de l'Université de Toulon, de Martine Vassal, Présidente du conseil départemental des Bouches-du-Rhône et de Rachid Bouchakour, Directeur de l'IM2NP.

Fruit de 15 années de collaboration entre l'IM2NP (L2MP avant 2008) et de grands partenaires industriels régionaux, cette plateforme regroupe

un ensemble de moyens matériel et logiciel de conception et de caractérisation de circuits et systèmes intégrés qui composent nos objets connectés. Les équipements de cette plateforme représentent un montant de plus de 11 M€ et sont accueillis dans un espace de plus de 450 m². La plateforme permettra notamment d'accélérer le transfert technologique vers l'industrie.

Les allocutions officielles ont été suivies d'une visite des salles de la plateforme, incluant notamment la présentation d'une chambre anéchoïque dédiée à l'étude des circuits intégrés, ou encore de cartes à puce connectées permettant de réaliser des électrocardiogrammes

Des invités de marque aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence



Yvon Berland et Bruno Le Maire, sur le parvis de la faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence, à l'occasion de la remise du Prix « La Parole aux étudiants »

Les 7, 8 et 9 juillet, AMU a accueilli les 17^{èmes} Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, rendez-vous incontournable de réflexion et de débat autour des modèles économiques, rassemblant universitaires, chefs d'entreprise, politiques et étudiants. Consacré au thème « à la recherche de

nouvelles formes de prospérité », l'événement a notamment accueilli l'astronaute Thomas Pesquet, la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal et le Ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire.



Finale académique Mon mémoire MEEF en 180 secondes : 14 belles prestations



Calqué sur le concours de ma thèse en 180 secondes, les 14 candidats avaient 180 secondes pour défendre et exposer leur mémoire Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), préparé tout au long d'une deuxième année de master.

C'était la deuxième édition de ce concours mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Réseau national des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (R-ÉSPÉ) afin de valoriser ce travail de recherche.

Le 14 juin, c'était la finale académique de l'ESPE d'Aix-Marseille.

Le premier prix (MGEN) a été attribué à Laura Foy, du parcours professorat des écoles du site marseillais avec la présentation de son mémoire « Effets

des dispositifs transversaux d'éducation à l'égalité des femmes et des hommes sur les stéréotypes de genre des élèves de cycle 3 ».

Le deuxième prix (MAIF) est attribué à Audrey Coquelin, du parcours professorat des écoles du site de Digne-les-Bains pour la présentation de son mémoire « Dans quelles mesures, les jeux à règles permettent-ils une remédiation de quelques apprentissages ciblés pour des élèves de moyenne section au cours de séances d'Activités Pédagogiques Complémentaires ? »

Enfin, le prix du public, offert par la CASDN, a été remporté par Marie Nicolas, du parcours professorat des écoles du site d'Aix pour la présentation de son mémoire « La place du corps à l'école élémentaire : vers une pédagogie du lien ».

Le MI-mAbs dévoile son nouveau bâtiment



Lionel Royer-Perreaut, Maire des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements de Marseille, et Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône aux côtés du Président Yvon Berland.

Niché au sein du Parc National des Calanques, le MI-mAbs a officiellement présenté son nouvel écrin le 5 juillet dernier, inauguré par le Président Yvon Berland, en présence de nombreux élus, représentants institutionnels, partenaires industriels et acteurs de la recherche en immunologie. Abrisé dans un bâtiment de 1000m² rénové, accueillant

une équipe de 28 personnes, le MI-mAbs est un centre d'immunotechnologie inédit, entièrement dédié au développement d'anticorps d'immunothérapie, armes contre les cancers et maladies inflammatoires. Le MI-mAbs marque une étape importante dans le développement de Marseille Immunopole (MI).

La faculté de Pharmacie inaugure deux espaces conviviaux



Le jardin pédagogique du patio de la faculté de pharmacie

Lundi 3 juillet dernier, Françoise Dignat-George, Doyen de la faculté de pharmacie, présentait deux nouveaux aménagements au sein de la composante : l'« espace informel » du petit hall et le patio. Lieux conviviaux propices aux rencontres et aux échanges, et participant au bien-vivre ensemble, ces aménagements sont ouverts à l'en-

semble de la communauté universitaire. Fidèles à l'ouvrage réalisé par l'architecte René Egger, les espaces s'inscrivent dans deux états d'esprits différents, le premier résolument connecté et le second tourné vers la biodiversité, avec l'aménagement d'un jardin pédagogique.



Une étudiante d'AMU à la tribune des Nations-Unies



Indira Boutier, licenciée en droit à la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université, est l'une des deux françaises ayant eu le grand honneur de prononcer un discours à l'Assemblée des Nations Unies le 21 juillet. Elle est intervenue en tant que déléguée au « Forum mondial de la jeunesse, plusieurs langues, un même monde » qui s'est tenu du 16 au 26 juillet à l'université de Boston puis à New York.

Son discours était retransmis en direct sur la chaîne web des Nations Unies et les journaux français en Provence continuent de valoriser cette belle expérience.

Son intervention à la tribune avait pour thème « La

promotion de l'état de droit sur le plan national et international et la garantie d'accès à la justice pour tous ». Il s'agit d'un projet d'action pour le programme de développement durable pour 2030 – succédant aux Objectifs du Millénaire, depuis le mois de Janvier 2016.

Elle a été sélectionnée au niveau mondial au concours d'essais pour étudiants « Many Languages One World » (6000 candidats, 60 finalistes) organisé pour l'Organisation des Nations Unies par ELS Educational Services (Boston) et la Northwestern University de Boston.

AMU est très fier qu'Indira ait représenté l'université dans ce lieu porteur de valeurs.

Pierre Dantin chevalier de la légion d'honneur



Pierre Dantin, professeur des universités, Vice-doyen de la faculté des sciences du sport, directeur du laboratoire de recherche sport MG performance EA46701, directeur de la chaire « Société, Sport et Management » et nouvellement Conseiller Spécial de la Ministre des Sports Laura Flessel, a reçu les insignes de chevalier de la légion d'honneur le 30 juin dernier. Enseignant le management et la gouvernance des organisations sportives, ses axes de recherche s'articulent autour de la gouvernance et fonctions du sport, le management des organisations sportives, le management et GRH de l'entreprise ainsi que l'organisation de haute performance sportive.

Il est un spécialiste pluridisciplinaire du management des équipes de haute performance sportive et de ses applications à l'entreprise. Expert auprès de l'Unité de Préparation Olympique ou membre du staff de l'équipe de France Olympique, il a participé à trois olympiades (Atlanta, Sydney et Athènes) et a été impliqué dans la préparation de Pékin et Londres.

Ancien chef d'entreprise, associé de Robert Louis Dreyfus au sein d'un cabinet de conseil, il a accompagné des sociétés comme Adidas ou encore Neuf Télécom, mais aussi de nombreuses Fédérations Sportives dont la Fédération Française de Handball. Il a été membre du Conseil de surveillance de l'Olympique de Marseille, et a occupé la fonction de Secrétaire Général du club. Créateur avec Claude Onesta de « l'Académie des Coachs », groupe de recherche et de travaux sur les déterminants de la Haute Performance Sportive et ses innovations sociales. Depuis 2014, il pilote, avec les professeurs Didier Blaise et Patrice Viens, directeur de l'Institut Paoli-Calmettes, le programme « Rebond » visant à l'accompagnement des patients, atteints de cancer en rémission, dans une logique de relation d'aide inspirée des techniques de la haute performance sportive.

Déjà décoré des titres de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques, de la Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports et de l'étoile civique (Sauvetage en mer), cette nouvelle distinction récompense un parcours exemplaire.



Hommage à Alain Colmerauer



Alain Colmerauer a sans doute été l'informaticien français le plus connu dans le monde dans les années 80, suite au choix de PROLOG par le MITI japonais pour le programme d'ordinateur de 5^{ème} génération. Nul n'étant prophète en son pays, on cherchera en vain un amphithéâtre baptisé en son honneur. Pourtant, Alain Colmerauer a été un pionnier qui aurait pu cocher toutes les cases désormais imposées aux chercheurs qui visent l'excellence.

Choix d'étude : à l'époque où les ordinateurs s'appelaient calculateurs et n'existaient que dans quelques centres de calcul, il a été diplômé en 1963 de la première promotion de l'ENSIMAG, devenue l'école de référence pour la formation en informatique. Premier exemple d'originalité et de flair pour les thèmes d'avenir.

Thème de recherche : sa thèse au Laboratoire de calcul de l'université de Grenoble en 1967 porte sur des aspects théoriques de l'analyse syntaxique, une base de l'informatique et du traitement des langues naturelles. Là encore, un choix de thématique porteuse d'avenir. Les traducteurs automatiques de Google et autres sont les héritiers des travaux de cette époque.

Séjour de recherche à l'étranger : pendant deux ans à l'université de Montréal, il travaille sur le trai-

tement du langage et ce séjour porte en germe le développement de PROLOG.

Création d'une équipe : en 1970, recruté à l'université d'Aix-Marseille II, il constitue une petite équipe d'ingénieurs, chercheurs et doctorants qui établissent le paradigme de la programmation logique et réalisent le premier compilateur PROLOG (une prouesse technologique compte-tenu du matériel de l'époque). Notez que ce paradigme repose sur une méthode de démonstration automatique de théorèmes, c'est de l'Intelligence Artificielle (IA) ! Valorisation des résultats : fin 80, la société prologIA - on ne disait pas start-up à l'époque - a été créée pour promouvoir PROLOG et ses applications et elle a été une pleine réussite.

Recherche appliquée et fondamentale : le paradigme de la Programmation logique a été défini par l'équipe d'Alain Colmerauer (et d'autres notamment Kowalski à Edinbourg) et son équipe a prouvé que ce paradigme était opérationnel via la réalisation de PROLOG.

Savoir rebondir : Alain Colmerauer ne s'est pas limité à PROLOG, il est aussi un des inventeurs d'un autre paradigme, la programmation par contrainte qui a connu un énorme développement dans les années 90 et cela a conduit à la série des langages PROLOG II, PROLOG III et PROLOG IV avec l'idée que le programmeur se contente de décrire son problème qui est résolu par le solveur de contraintes associé au noyau PROLOG.

La personnalité d'Alain Colmerauer se caractérise par une indépendance en particulier vis à vis des modes, une originalité de pensée et une persévérance qui lui ont permis d'accomplir une œuvre scientifique de tout premier ordre qui a eu une très forte visibilité internationale et de former de nombreux élèves. Il convient de saluer sa mémoire avec tout le respect qui lui est dû. Alain Colmerauer est décédé le 12 mai dernier, à l'âge de 76 ans.

<http://alain.colmerauer.free.fr/>

Denis Lugiez

Professeur d'informatique
Directeur adjoint du Labex Archimède

Hommage à Gabrielle Démians d'Archimbaud



Gabrielle Démians d'Archimbaud s'est éteinte le 1^{er} août dans sa 87^{ème} année.

Née en 1929, cette grande dame obtint l'Agrégation d'Histoire-Géographie en 1957. Après un passage dans l'enseignement secondaire au lycée de Montpellier puis d'Aix, elle intègre comme Chargée de cours, le 1^{er} octobre 1959, la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence dont elle est historiquement la première enseignante.

Assistante dès 1960, puis Maître-Assistante en 1965, elle enseigne au Département d'histoire aux côtés de Georges Duby de 1967 à 1978. Détachée au CNRS de 1972 à 1974, elle est ensuite promue Maître de Conférences en 1978, Professeure de 2^{ème} classe à partir de 1979, puis de 1^{ère} classe en janvier 1986. Après sa retraite prise en 1994, elle a prolongé son activité scientifique par un éméritat renouvelé à trois reprises.

Sa remarquable carrière scientifique est marquée par son engagement dans la fondation de l'Archéologie Médiévale, discipline neuve en France dans les années 1960, dont elle fut, avec Michel de Boüard, la co-fondatrice. Elle est l'une des premières femmes archéologues à avoir initié et dirigé de grandes équipes archéologiques sur le terrain.

Son nom reste attaché à la fouille pionnière du village

de Rougiers (Var) auquel elle a consacré sa thèse d'État réalisée sous la direction de Georges Duby, soutenue à la Sorbonne en 1978. Cette dernière reste la référence toujours actuelle de l'archéologie castrale. Parmi beaucoup d'autres grandes opérations, rurales ou urbaines, relevons celles de Saint-Victor de Marseille, de la chapelle de la Gayole (La Celle, Var), de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône) et le chantier école de la cathédrale Notre-Dame-du-Bourg à Digne. Elle est aussi celle qui a donné leurs lettres de noblesse aux études céramologiques médiévales et modernes et, au-delà, elle fut l'une des plus ardentesses promotrices des recherches sur la culture matérielle et les sociétés artisanales, mais aussi sur l'archéologie monumentale profane et sacrée.

Membre de nombreux groupements de recherche et institutions de pilotage de la recherche scientifique au sein des universités, du CNRS et du Ministère de la Culture, elle est aussi, en 1967, la créatrice et première Directrice du Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne (LAMM devenu LA3M/UMR 7298). Cette unité mixte AMU/CNRS a été l'incubateur de nombre d'enseignant-e-s - chercheur-e-s et chercheur-e-s qu'elle a formé-e-s et qui ont reçu son enseignement aussi brillant que novateur. Professeure clairvoyante d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Âge, elle fut responsable dans les années 1980 du Département d'Archéologie et d'Histoire de l'Art et a dirigé plus de 30 thèses dédiées pour l'essentiel à l'espace méditerranéen. Gabrielle Démians d'Archimbaud fut élevée au rang de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres en janvier 1989 promue Officier dans cet ordre en janvier 2016 et couronnée du Grand Prix national d'Archéologie en décembre 1989.

Ses ami-e-s, ses collègues, ses disciples, garderont le souvenir d'un esprit ouvert, d'une extrême gentillesse, d'une grande simplicité et d'une femme de foi pétrie du plus noble des doutes.

<http://la3m.cnrs.fr/pages/acteurs/anciens-acteurs/demians-d-archimbaud/GDA-aux-fondements-archeol-mediev-Fr/GDA-aux-fondements-archeol-mediev-Fr.php>



Publications des presses universitaires



DROIT[S] DE L'ENVIRONNEMENT

L'intégration des enjeux environnementaux dans les branches du droit : quelle(s) réalité(s) juridique(s) ?

Sous la direction de Olivier Dupéré et Loïc Peyen

Il ne fait aucun doute aujourd'hui que l'environnement est partout. La question environnementale est d'une importance telle qu'il est possible d'observer son omniprésence dans la matière juridique, dans laquelle se déploie depuis plusieurs années un processus général de « verdissement » du droit. Les enjeux environnementaux intègrent ses différentes branches sans prêter une quelconque attention à la distinction droit public-droit privé : droit du travail, droit des entreprises, droit administratif, droits fondamentaux, etc. Le droit de l'environnement lui-même, se présentant avec sa propre logique et son indéniable autonomie, est un vecteur puissant de ce processus. Le présent ouvrage, fruit d'une journée d'étude organisée à l'Université de La Réunion, a pour modeste ambition de contribuer à l'étude de l'intégration des enjeux environnementaux dans le droit. Quelle place pour l'intégration des enjeux environnementaux dans le droit ? Quelle est sa teneur ? Quelles sont ses modalités ? Le processus ne désigne-t-il qu'une réalité juridique ? Au contraire, ne serait-il pas un processus riche et varié dans sa mise en œuvre ? Ne faudrait-il pas plutôt parler des réalités juridiques de l'intégration ?

ISBN : 978-2-7314-1066-2
PUAM – 218 p. – 15 €



INTER-NORMES

Entre normes et sensibilité. Droit et Musique

En l'honneur de Norbert Rouland - Sous la direction de Patricia Signorile

Dans l'Antiquité, le droit romain et la musique participent à des degrés divers à l'organisation et à la vie politique de la Cité. Ces attaches ne firent par la suite que se resserrer, comme l'attestent les codifications régissant le domaine profane ou les règles de droit canon concernant la musique au Moyen-Âge. Cependant, il est nécessaire de s'interroger sur l'origine et la pratique des codifications, la notion de hiérarchie, le rôle de la raison et les modes de rationalisation, qu'il s'agisse de les prolonger, de les infléchir ou de rompre avec eux. L'élargissement du concept de norme et de sensibilité, le dépassement de la confrontation entre normes et pratiques artistiques, la focalisation sur les pratiques productrices de normes ouvrent des pistes de recherche. Dans le présent

ouvrage, il ne s'agit donc pas seulement d'envisager les questions juridiques qui pourraient concerner la musique [droits des auteurs, des interprètes ; droit du travail ; contrats ; règles juridiques intéressant les entreprises culturelles ; etc.] ou l'utilisation que la musique pourrait faire du droit, notamment dans des œuvres à appui textuel et narratif [l'élément juridique dans tel opéra etc.]. L'objet de cet ouvrage consiste à expérimenter les rapports épistémologiques qui lient les deux domaines dans leurs aspects juridico-structurels mais aussi politiques et philosophiques.

ISBN : 978-2-7314-1059-4
PUAM – 376 p. – 30 €



ETHIQUE ÉCONOMIQUE

Moralité et immoralité des revenus Essai iconologique sur les hauts lieux de la Cité fédérale

Sous la direction de Jean-Yves Naudet

La question des revenus, et de leur moralité ou de leur immoralité, est au cœur des débats contemporains : revenu universel, niveau, voire existence, du SMIC, rémunérations des chefs d'entreprise ou des footballeurs, gains spéculatifs... Mais qu'est-ce qu'un revenu excessif ? Ou insuffisant ? En quoi y a-t-il immoralité du revenu ? Dans son niveau ou dans la manière de le gagner ? Les questions liées aux revenus sont classiques dans la science économique, et le droit s'en occupe depuis longtemps, tandis que la question des patrimoines et des inégalités est omniprésente dans la littérature. L'originalité de cet ouvrage est double : d'une part examiner toutes ces questions au crible de l'éthique. D'autre part croiser le regard des disciplines concernées, non seulement l'économie et le droit, mais aussi la littérature. Un point de vue à la fois scientifique (comment porter un jugement dans un domaine aussi complexe, sans maîtriser les mécanismes économiques ou les subtilités juridiques ?) et moral, afin d'éclairer les débats contemporains. Cet ouvrage reprend le compte rendu intégral du 23^e colloque d'éthique économique, organisé par le Centre d'éthique économique de la Faculté de droit (Aix-Marseille Université), qui s'est tenu à Aix-en-Provence en juin 2016. L'originalité du colloque a été de faire dialoguer non seulement les économistes et les juristes, mais aussi les littéraires, car la littérature est riche d'enseignements en ces domaines, et cela dans une optique résolument pluridisciplinaire.

ISBN : 978-2-7314-1065-5
PUAM – 302 p. – 25 €



ÉTUDES LITTÉRAIRES GÉNÉRALES

L'amour courtois
Une notion à redéfinir
Adeline Richard-Duperray

A travers les origines historiques, littéraires et culturelles de l'amour courtois, par l'examen des caractéristiques et des motifs qui en constituent les constantes,

l'ouvrage veut rendre à cette notion une définition claire et déterminer à quelles conditions elle est applicable à une œuvre. Il précise les enjeux éthiques et poétiques de l'amour courtois, et en explore la postérité littéraire.

ISBN : 979-10-320-0115-8
PUP – 134p. – 11 x 18 cm – 7 €



CINÉMA

Le cinéma mexicain contemporain
Un cinéma à la frontière
Marjorie Janer, dir.

Comment appréhender le cinéma mexicain contemporain ? L'ouvrage universitaire et collectif « Le cinéma

mexicain contemporain, un cinéma à la frontière » recueille les réflexions de chercheurs mexicanistes et/ou spécialistes du cinéma sur la pertinence de la frontière comme leitmotiv des œuvres et finalement, élément définitoire de ce cinéma.

ISBN : 979-10-320-0117-2
PUP – 156 p. – 17 x 22 cm – 15 €



GÉOPOLITIQUE

Israël/Palestine, l'illusion de la séparation
Stéphanie Latte Abdallah
et Cédric Parizot, dir.

Ce dossier interroge le phénomène de l'esclavage en Méditerranée médiévale et moderne du point de vue de sa complexité économique. Il analyse non seulement son impact sur le marché du travail dans les régions ayant fait appel à la main d'œuvre servile, mais aussi son rôle de premier plan dans l'articulation des circuits économiques régionaux et internationaux.

ISBN : 979-10-320-0121-9
PUP – 314 p. – 16 x 24 cm – 20 €

La p'tite question du mois

Vulgarisation scientifique

Le saviez-vous ?

► Pourquoi les universitaires portent-ils des robes ?



La robe (ou toge) universitaire remonte, dans ses formes actuelles, à l'époque de Napoléon Ier, qui était avant tout un militaire, donc très attaché à « l'uniforme ». La robe universitaire est un élément d'identification (notamment de la discipline : rouge écarlate pour le droit, rouge rosé pour les sciences, rouge groseille pour la médecine, jaune pour les lettres et violet pour l'académie), d'incarnation de la fonction légalement protégée, d'apparat et de solennité (rentrée universitaire, soutenance de thèses, ...) mais aussi d'égalité (entre les enseignants et entre les universités). La robe de cérémonie (grand costume) et la robe de cours (petit costume) sont composées d'éléments similaires même si la répartition des couleurs est inversée : la soutane et la simarre qui ont fusionné en une seule robe ; le rabat normalement blanc ou en dentelle (par ex. pour le Doyen) ; l'épitoge qui est la bande de tissu, portée sur l'épaule gauche, large à l'arrière, longue à l'avant, avec un à trois rangs (ou létiques) de fourrure blanche (correspondant actuellement à la licence, au master et au doctorat) ou herminée (mouchetée de taches noires, par ex. pour le Président) ; une ceinture de la couleur de la discipline et enfin un mortier sertif d'un ou de plusieurs galons d'or ou d'argent.

La robe par ses origines et son histoire constitue un élément central du patrimoine universitaire. Si dans les universités anglophones, la tradition s'est toujours harmonieusement conjuguée avec la modernité, tel ne fût pas le cas en France, où après mai 1968, la robe universitaire a failli définitivement disparaître. Depuis quelques temps, on constate un regain d'intérêt pour cette dernière.

Wilfried Meynet - Maître de conférences associé (FDSP - Centre de droit économique) - Avocat au barreau de Marseille et du Luxembourg - Commissaire de l'exposition « Around the Robe » (Convention nationale des avocats - Bordeaux - 19 au 21 octobre 2017)

¹ Article 433-14 du Code pénal.

BLOC NOTES

Vendredi 29 septembre 2017 à 18h00

Nuit européenne des chercheurs, Docks des Suds, Marseille

Jedi 5 octobre 2017 à 18h00

Rentrée Solennelle, Amphithéâtre Gastaut, Siège du Pharo, Marseille

Vendredi 6 octobre 2017 à 14h00

Inauguration de la BU Fenouillères, BU des Fenouillères, Aix-en-Provence

Mercredi 11 octobre 2017 à 10h30

Conférence de rentrée académique, Rectorat, Aix-en-Provence

Mercredi 11 octobre 2017 à 12h00-20h00 - Festiv'AMU

Sportiv'AMU, Plages du Prado, Marseille

Jedi 12 octobre 2017 à 18h30-23h45 - Festiv'AMU

Artist'AMU, Grand théâtre de Provence, Marseille

Mardi 17 octobre 2017 à 17h00

Remise des diplômes des Master Sciences, Saint-Charles, Marseille

Mercredi 18 octobre 2017 à 14h30

Signature de convention AMU/FAIR-AR/FRAC, Salle du Conseil - Pharo, Marseille

11
12
2017
OCTOBRE

Festiv' AMU

Sportiv'
AMU

Artist'
AMU

2 jours pour penser, bouger, partager avec Aix-Marseille Université

Informations et inscriptions : www.festiv-amu.fr 